



BILAN 2025

Plan National d'Actions
Chiroptères

Sommaire

Remerciements	3
Historique	4
Les 10 actions du Plan	5
Les 19 espèces prioritaires	6
Bilan des actions 2025	
ACTION N°1	7
Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	
ACTION N°2	17
Organiser une veille sanitaire	
ACTION N°3	25
Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologique	
ACTION N°4	28
Protéger les gîtes souterrains et rupestres	
ACTION N°5	31
Protéger les gîtes dans les bâtiments	
ACTION N°6	35
Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	
ACTION N°7	37
Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens	
ACTION N°8	40
Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	
ACTION N°9	43
Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles	
ACTION N°10	47
Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser	
Moyens humains	57
Glossaire	58
Pilotes et partenaires & Structures animatrices en régions	59
Ils font le Plan National d'Actions Chiroptères	60

Citation recommandée : MONTEL N. 2025. Plan National d'Actions Chiroptères (2016-2025) – Bilan 2025 / Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. MTECT/DREAL Bourgogne Franche-Comté, 55p.

Remerciements

L'équipe du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (PNAC) remercie grandement l'ensemble du réseau chiroptères pour sa mobilisation et son engagement en 2025. De nombreuses actions ont été menées afin de poursuivre l'objectif central du Plan : l'amélioration de l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères en France hexagonale (Corse comprise), participant à la préservation des chiroptères à plus large échelle.

Merci aux animateurs, animatrices et aux structures des plans régionaux d'actions, qui portent et font vivre les déclinaisons régionales du PNAC sur leurs territoires, ainsi qu'à leurs référents et référentes en DREAL, qui les accompagnent en s'assurant de la prise en compte des enjeux régionaux liés aux chauves-souris.

Merci aux nombreux pilotes et partenaires des actions du Plan pour leur engagement et leur collaboration tout au long de cette année 2025, et pour leur contribution aux réflexions du PNAC.

Merci à l'équipe de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour son implication dans la mise en œuvre de ce programme et son soutien.

Merci à la DREAL Bourgogne Franche-Comté pour sa confiance, sa disponibilité, son accompagnement essentiel et son soutien financier.

Merci aux expertes et experts du Muséum National d'Histoire Naturelle pour leur soutien.

Merci aux salariés et bénévoles de la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères pour leur collaboration.

Merci aux référents Chiroptères des Conservatoires d'espaces naturels, aux groupes Chiroptères locaux, à la Coordination Chiroptères Nationale de la SFPEM, aux associations de protection de l'environnement et centres de soins, salariés et bénévoles, qui œuvrent au quotidien, été comme hiver, en faveur de la protection des chauves-souris.

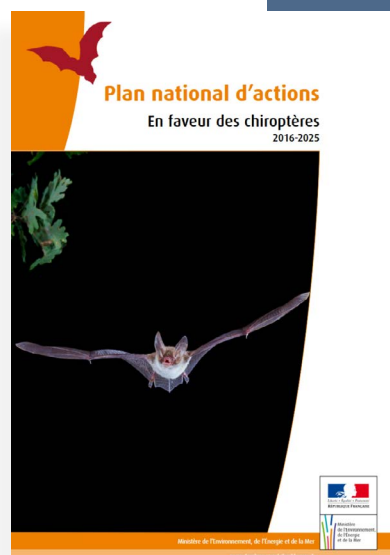
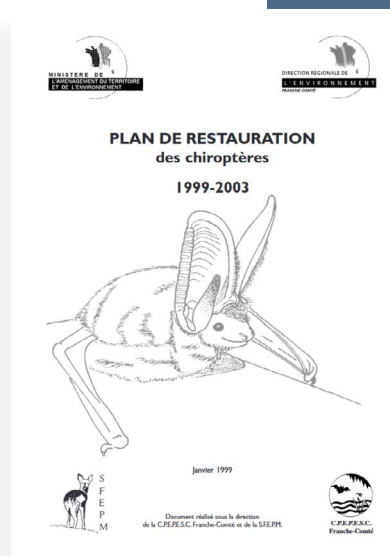
Ce bilan est le fruit d'un travail collectif et collaboratif de l'équipe du PNAC et des pilotes des 10 actions du Plan qui présente les actions menées tout au long de l'année 2025.

Bonne lecture !

Historique

Le second Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC), mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) - aujourd'hui le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature (MTBN) -, a été rédigé par la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM). Il a été mis en œuvre de 2009 à 2013 par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et piloté par la DREAL Bourgogne Franche-Comté, à la suite du 1er Plan de restauration 1999-2003. 26 actions avaient été identifiées afin de répondre aux objectifs de conservation des populations de la totalité des espèces de chauves-souris que la France métropolitaine compte. Dans l'attente d'un nouveau PNAC, entre 2013 et 2016, des conventions de transition ont été signées entre la FCEN et la DREAL Bourgogne Franche-Comté (DREAL BFC) afin de poursuivre les actions prioritaires et rédiger le Plan National d'Actions à venir.

Le Plan 2016-2025 a été présenté devant la commission faune du Conseil national de protection de la nature (CNPN) le 23 septembre 2016 ; une consultation publique a ensuite été conduite jusqu'en décembre 2016. Il concerne 19 espèces définies comme « prioritaires », et se décline en 10 actions à travers 3 objectifs spécifiques. Fin janvier 2017, un courrier officiel du ministère de l'Environnement a été envoyé aux DREAL en vue des déclinaisons régionales du plan. En effet, la spécificité de ce plan national est sa déclinaison dans chaque région française, sachant que l'ensemble des 36 espèces de Chiroptères sont protégées. Les Plans Régionaux d'Actions Chiroptères (PRAC) sont animés par des structures locales et pilotés par les DREAL respectives.



Les 10 actions du Plan

Améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères en France métropolitaine



Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

- 1** Mettre en place un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces.
- 2** Organiser une veille sanitaire.



Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

- 3** Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques.
- 4** Protéger les gîtes souterrains et rupestres.
- 5** Protéger les gîtes dans les bâtiments.
- 6** Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art.
- 7** Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens.
- 8** Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée.
- 9** Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles.



Soutenir les réseaux et informer

- 10** Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.

Les 19 espèces prioritaires



Espèces forestières



Murin de Bechstein



Murin d'Escalera



Noctule de Leisler



Grande Noctule



Pipistrelle de Nathusius



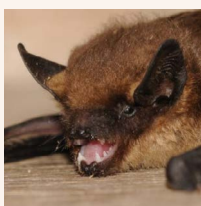
Noctule commune



Espèces anthropophiles



Petit Rhinolophe



Sérotine commune



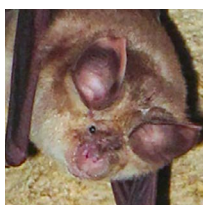
Pipistrelle commune



Sérotine de Nilsson



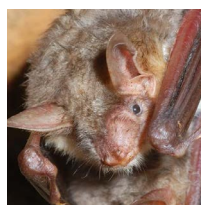
Espèces cavernicoles



Rhinolophe euryale



Rhinolophe de Méhely



Petit Murin



Minioptère de Schreibers



Espèces des milieux humides



Murin des marais



Murin de Capaccini



Murin du Maghreb



Espèces agro-pastorales



Oreillard montagnard



Grand Rhinolophe



Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces



- Mettre en place et animer un observatoire pour suivre l'évolution spatiale et temporelle des populations de Chiroptères et leurs habitats ainsi que les pressions et menaces auxquelles elles sont soumises, et contribuer à évaluer leur état de conservation.
- Identifier les manques de connaissances sur les espèces et les priorités en termes d'acquisition.
- Répondre aux demandes des politiques internationales et nationales .
- Mettre à disposition les connaissances sur le suivi des espèces, sur les actions et leurs résultats par le biais d'atlas et d'un site de restitution en ligne.
- Être en mesure de répondre aux demandes nationales et/ou européennes d'expertise et évaluation. Être en mesure de mesurer l'efficacité du PNAC.

© Julie Marmet

Pilotes:



Observatoire National des Mammifères - Volet Chiroptères

En 2025, les Chiroptères ont constitué un axe central des activités de l'Observatoire National des Mammifères (ONM), tant par le volume de données traitées que par l'importance des enjeux scientifiques et institutionnels associés. L'année a été marquée par une forte mobilisation autour de la validation nationale des données notamment via l'Atlas des Chiroptères et de l'appui à plusieurs projets structurants à l'échelle nationale et européenne.

La validation scientifique des données de Chiroptères a représenté un fort volume de travail en 2025. Plus de 3,4 millions de données ont été validées, de manière automatique et manuelle. Ce travail s'est appuyé sur la mise à jour du guide méthodologique de validation et des référentiels Chiroptères, publiés et diffusés dans le centre de documentation de l'ONM. L'ouverture, en fin d'année, du module de validation à des experts extérieurs constitue une étape structurante pour la pérennisation et la montée en qualité du dispositif national de validation des données Chiroptères.

L'année 2025 a également marqué l'achèvement de l'intégration des données pour l'Atlas des Chiroptères, coordonné par la SFPEM et PatriNat-MNHN, qui permettra une première valorisation des données validées par la plateforme.

L'ONM a également été mobilisé pour fournir les jeux

de données de référence nécessaires au rapportage Natura 2000 sur les Chiroptères de métropole. Les cartes de répartition et jeux de données produits, fondés sur des données validées et approuvées par la SFPEM via le groupe de travail bénévole « Validation » de sa Coordination Chiroptères Nationale (CCN), ont été transmises au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

Par ailleurs, l'ONM a joué un rôle clé dans plusieurs projets majeurs, notamment le projet LIFE Miniopère, avec une implication directe dans la définition et la mise en œuvre des actions de bancarisation et de valorisation des données, ainsi que la production de l'ensemble des cartographies du projet. À noter également le lancement en fin d'année d'un nouveau projet sur les tendances de populations de Chiroptères à partir des données issues des suivis de gîtes hivernaux, prévu pour 2026, en partenariat avec le MNHN/CESCO, dans le cadre du PNAC et financé par la DREAL Bourgogne Franche-Comté. L'ONM a également apporté son expertise à différents groupes de travail nationaux (suivi de gîtes, éolien...), confirmant son rôle d'appui technique et scientifique au service du réseau Chiroptères.

L'année 2025 a ainsi permis à l'ONM de renforcer durablement sa position de référence nationale pour la production, la validation et la valorisation des données Chiroptères, en appui direct aux actions du PNAC.



Colonie de murins à oreilles échancrées et de grand rhinolophe © Ludovic Jouve

Méthodologie de hiérarchisation des gîtes

En 2021, suite à la sollicitation de plusieurs régions souhaitant mettre à jour la classification de leurs listes de gîtes selon la **méthodologie de hiérarchisation des gîtes à Chiroptères protégés et à protéger de 2013**, le PNAC a sollicité la SFPEM afin de **réviser cette méthodologie initiale**. Le réseau a donc été mobilisé pour cette mise à jour et afin de récupérer les données 2010-2020 des effectifs régionaux par espèce, en hiver et en été. Cette demande de remontée d'informations concerne toujours **25 espèces et 2 groupes d'espèces de chauves-souris** (annexe II et IV) des différentes régions. ▼

Le travail sur le projet de hiérarchisation des gîtes à Chiroptères s'est poursuivi en 2025 avec la **publication de la synthèse des effectifs nationaux et du nombre de sites à Chiroptères**. Le projet a été présenté lors des rencontres annuelles de la CCN de la SFPEM et des rencontres régionales chiroptères Grand Sud et Grand Ouest. La mise à jour et la publication de la méthodologie de hiérarchisation des gîtes et des outils de calcul associés sont en cours de finalisation.

À savoir : La Barbastelle d'Europe, le Grand murin, le Grand rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Capaccini, le Murin des marais, le Petit murin, le Petit rhinolophe, le Rhinolophe de Mehely, le Rhinolophe euryale, le Murin de Bechstein, la Grande noctule, le Molosse de Cestoni, le Murin d'Escalera, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard montagnard, la Sérotine bicolore, la Sérotine commune, la Sérotine de Nilsson, le Vespère de Savi, le Murin du Maghreb, le Murin de Daubenton, le Murin de Natterer, le groupe « moustaches » et le groupe « oreillards ».



[Synthèse des effectifs nationaux et du nombre de sites à Chiroptères](#)

AMI Surveillance nationale du Minioptère de Schreibers

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Amélioration de la surveillance nationale terrestre des espèces et habitats à enjeux de conservation » lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la SFPEM a porté entre 2021 et 2024 un projet national dédié à la surveillance du Minioptère de Schreibers. Ce projet multi-partenarial, réunissant un large réseau de structures régionales, poursuivait un **double objectif : améliorer les connaissances sur les effectifs et les tendances de population de l'espèce, et structurer durablement la surveillance à l'échelle nationale**.

Au national, le projet a reposé sur un important travail de concertation et d'harmonisation des pratiques de suivi. La diversité des méthodes historiquement employées selon les régions a été analysée et discutée collectivement, aboutissant à l'émergence d'un consensus méthodologique.



Colonie de Minioptère de Schreibers © Ludovic Jouve

Ce travail s'est concrétisé par la production d'un [protocole national de suivi hivernal et estival du Minioptère de Schreibers](#), conçu comme un document opérationnel, synthétique et directement mobilisable par les acteurs de terrain. Des outils associés ont également été testés et recommandés afin de faciliter et fiabiliser les comptages.

Parallèlement, une **action spécifique d'expérimentation méthodologique a été conduite afin de tester un protocole innovant** basé sur l'activité acoustique, en tant que méthode indirecte de suivi des populations. Les analyses issues de cette action ont montré une méthode encore limitée pour le suivi des sites majeurs, mais présentant un fort potentiel dans certains contextes, notamment pour le suivi de colonies de taille intermédiaire et le développement d'indicateurs de phénologie et de déplacements des populations. Cette action exploratoire a permis de poser des bases méthodologiques solides pour de futurs développements.

Enfin, l'AMI a permis un important **travail de structuration et de bancarisation des données de comptage** issues de plusieurs décennies de suivi. Grâce à cette consolidation, une prestation spécifique d'analyse statis-

tique a pu être réalisée par un biostatisticien, permettant une **mise à jour des effectifs et des tendances de populations à l'échelle nationale et régionale**. Les résultats mettent en évidence des tendances globalement préoccupantes pour l'espèce, tout en soulignant une forte variabilité spatiale et temporelle, renforçant la nécessité de poursuivre et d'améliorer la surveillance à long-terme.

Les livrables du projet ont été pensés à deux niveaux complémentaires :

- ▶ une [version diffusable, sans données sensibles, destinée à la valorisation des résultats](#) et à une diffusion large au sein du réseau naturaliste et des gestionnaires,
- ▶ un rapport complet à destination des partenaires, permettant une analyse approfondie des données et des résultats à l'échelle des sites et des régions.

L'AMI Minioptère a été clôturé en 2025. Il constitue un socle scientifique, méthodologique et partenarial majeur, ayant directement nourri la réflexion et le montage du projet LIFE Minioptère, visant à déployer à plus grande échelle des actions concrètes de conservation en faveur de cette espèce à forts enjeux.



- [Protocole national de suivi hivernal et estival du Minioptère de Schreibers](#)
- [AMI Surveillance nationale du Minioptère de Schreibers - rapport synthétique](#)

Projet de LIFE en faveur du Minioptère de Schreibers

Dans la continuité de l'AMI Minioptère, la SFPEM a coordonné en 2024-2025 le **montage et le dépôt du projet LIFE Minioptère, prévu sur la période 2027-2032**. Ce projet européen vise à déployer à grande échelle des actions concrètes de conservation en faveur du Minioptère de Schreibers sur une durée de cinq ans. En tant que bénéficiaire coordinateur, la SFPEM a piloté un travail collectif d'ampleur, structuré autour d'une vingtaine de groupes de travail et de plusieurs réunions de comité de pilotage, mobilisant des partenaires à toutes les échelles territoriales et représentant un investissement conséquent en temps et en coordination.

Le LIFE Minioptère repose sur un **consortium large et structuré, coordonné par la SFPEM**, associant des acteurs nationaux et européens

de la conservation, de la recherche et de la gestion des milieux naturels : SFPEM (bénéficiaire coordinateur) ; FCEN (entités affiliées : CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN Rhône-Alpes) ; FNE Nouvelle-Aquitaine (entités affiliées : Nature Environnement 17, Charente Nature) ; Groupe Chiroptères de Provence (entité affiliée : Paysans de Nature) ; CEN Occitanie (entité affiliée : ANA-CEN Ariège) ; LPO Auvergne-Rhône-Alpes ; Groupe Chiroptères Corse ; Société d'Histoire Naturelle d'Autun - OFAB ; INSERM ; Institut Pasteur ; ANSES ; Université de Barcelone (entité affiliée : Fundació Bosch i Gimpera).

Le projet est structuré autour de grands objectifs complémentaires, déclinés en plusieurs lots de travail : restaurer et protéger les gîtes souterrains majeurs ; améliorer les habitats de chasse

et les continuités écologiques autour des sites ; réduire durablement les dérangements humains ; renforcer les connaissances scientifiques et sanitaires et harmoniser les suivis ; intégrer les enjeux liés au changement climatique ; structurer une gouvernance efficace, renforcer la coopération européenne et assurer la diffusion des bonnes pratiques.

Le projet concerne plus de 100 sites en France et en Catalogne, sélectionnés selon les critères propres aux projets LIFE, reposant sur une connaissance préalable des sites, l'accord des propriétaires ou gestionnaires concernés et l'existence d'enjeux avérés en matière de conservation. De manière plus générale, le projet LIFE

Minioptère a bénéficié d'un fort soutien institutionnel, avec près de 150 lettres de soutien recueillies auprès de nombreux organismes lors de la phase de dépôt.

Avec un budget total de 8,1 millions d'euros, financé à 60 % par l'Union européenne, le projet LIFE Minioptère constitue un projet fortement structurant pour l'avenir de la SFPEM et du réseau, tant par l'ampleur des actions envisagées que par la dynamique partenariale et les perspectives ouvertes à moyen et long terme. Le dossier a été déposé en septembre 2025 et les résultats ont été publiés en février 2026, annonçant malheureusement le refus du projet par la Commission européenne.



Minioptère de Schreibers © Ludovic Jouve



© Ludovic Jouve

Harmonisation des suivis de gîtes

Le groupe de travail (GT) « harmonisation des suivis de gîtes », mis en place en 2023 au sein de la CCN, animé par la SFPEM et le MNHN compte aujourd'hui 34 personnes. En 2025, le GT a poursuivi son travail afin de poursuivre ses objectifs d'**harmonisation des différentes étapes du cycle de la donnée issue des suivis des gîtes** (collecte, saisie et valorisation).

En 2025, deux ateliers (en mai et septembre) ont permis de travailler sur le socle commun et les bibliothèques associées dans le but d'harmoniser les bases de données, notamment en ce qui concerne la description des types de gîtes et les aménagements/événements qui peuvent avoir lieu au sein des gîtes. Un effort par-

ticulier a été fourni pour se conformer au standard Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP). Une fois le socle finalisé, il fera l'objet d'une note afin de diffuser le standard à l'ensemble du réseau, accompagné de la liste des agrégats d'espèces sur laquelle le GT a travaillé en 2024.

Le GT a également travaillé sur un **référentiel des techniques de suivi propres aux Chiroptères** en lien avec la démarche initiée par le projet CAMPanule de Patrinat.

Enfin, la **charte de bonne conduite des suivis hivernaux et estivaux** (version 2014) a été mise à jour en 2025 et diffusée en début d'année 2026.



[Charte de bonne conduite des suivis hivernaux et estivaux \(version 2026\)](#)

Coordination et animation de la capture des Chiroptères en France - plateforme CACCHI

Initiée dans le cadre du 2^e Plan National d'Actions Chiroptères (2009-2014), la Coordination et l'Animation de la Capture des CHIroptères (plateforme CACCHI) a pour but **d'aboutir à une cohérence nationale concernant les pratiques** (technique et éthique) et le **recueil de données à l'échelle nationale**. Cette coordination assurée par le MNHN (CESCO &

Patrinat, MNHN-OFB-CNRS-IRD), est le fruit d'une étroite collaboration avec la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) et les groupes Chiroptères locaux, la SFEPM, la FCEN, la DREAL Bourgogne Franche-Comté et le Réseau Mammifères de l'ONF. Elle s'inscrit dans les objectifs du PNA Chiroptères et de l'Observatoire National des Mammifères - volet Chiroptères.

Elle est composée de 4 grands axes :

Axe 1 : la formation à la pratique de la capture - en place depuis 2013.



- › Diffusion des connaissances théoriques et techniques nécessaires à la pratique de la capture.
- › Homogénéisation des pratiques.
- › Déontologie commune.
- › Définition d'un cadre scientifique.
- › Collecte de données de qualité et harmonisées.
- › Validation des compétences.

Axe 2 : le recensement et la validation des programmes de conservation et d'amélioration des connaissances, et l'attribution des autorisations de capture aux opérateurs - mise en œuvre en 2020.



- › Harmonisation et simplification des procédures.
- › Traitement équitable des demandes de dérogation.
- › Évaluation scientifique des programmes.
- › Soutien scientifique et méthodologique.
- › Vision nationale des programmes.
- › Montage des partenariats et de collaborations.
- › Circulation de l'information.

Axe 3 : la gestion et la valorisation des données de capture - débuté en 2013.



- › Développement du programme de recherche national : valorisation de l'existant et protocoles de récolte des données.
- › Aide à l'analyse des données au niveau local.
- › Archivage des données.



Axe 4 : la veille scientifique des connaissances et des pratiques - débuté en 2011.

- › Synthèse des connaissances.
- › Veille sur les pratiques.
- › Mise en commun des savoirs.
- › Diffusion des connaissances et des savoirs.
- › Favorisation des échanges d'informations et d'expériences.
- › Mobilisation pour avis/conseils sur des questions d'actualités.



Stage de validation des compétences 2025

Formation à la capture des Chiroptères

En 2025, le réseau de formateurs et formatrices à la pratique de la capture comptait 85 personnes volontaires (14 femmes et 71 hommes), réparties sur l'ensemble du territoire.

Trois stages théoriques d'initiation à la pratique de la capture ont pu avoir lieu en visioconférence (54 participants). Un stage de validation des compétences a été organisé en Normandie (8 participants dont 6 habilités, 5 formateurs mobilisés).

En août 2025, l'équipe de CACCHI (Julie Marmet et Emilie Pen) a participé au stage « Capture des Chiroptères » organisé par l'animateur du réseau mammifères de l'ONF (Laurent Tillon) à destination des agents habilités afin d'échanger sur leurs projets en cours impliquant la capture et sur leurs pratiques. Diverses interventions ont été réalisées (présentations, ateliers, restitutions sur les données de capture de l'ONF, terrain, etc.).

Comme chaque année, les recommandations sanitaires, l'agenda partagé pour les sessions de capture 2025 et la dernière version de la fiche de terrain ont été diffusés avant le début de la saison.

Un sondage pour évaluer le processus de formation a été soumis au réseau fin 2025. Le sondage était composé d'une trentaine de questions sur les différentes étapes de la formation, son contenu, son animation mais également de questions ouvertes pour identifier les potentiels freins ou difficultés rencontrés par les stagiaires dans le but de trouver des solutions.

Deux webinaires ont été organisés en 2025 pour échanger sur les critères d'âge et de reproduction, un premier à destination des naturalistes du réseau (environ 60 participants) pour continuer le travail d'harmonisation de la collecte des données, et un deuxième à destination des formateurs pour identifier les améliorations possibles.

Dans le cadre du projet CHIMAGUA (mise en place de la surveillance des Chiroptères de Martinique et de Guadeloupe, consortium : PNR Martinique, Parc national Guadeloupe, Ardops Environnement, DEAL Martinique et Guadeloupe, SFPEM, MNHN), un webinaire de présentation du processus de validation des compétences a été organisé afin d'informer les futurs participants aux stages qui auront lieu en 2026 en Martinique et en Guadeloupe. Le « Cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé des données_Petites Antilles » a été finalisé et diffusé en 2025.

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Totaux
Stages théoriques	Nb. de stages	8	5	5	4	2	2	2	1	4	2	2	2	3	44
	Participant.e.s en formation	68	35	77	55	22	17	39	17	51	42	91	72	54	640
	Participant.e.s « expérimenté.e.s »	84	62	27	20	5	4	3	1	2	0	1	0	0	209
Stages de validation des compétences	Nb. de stages	/	/	2	3	2	1	2	0	2	1	1	1	1	16
	Participant.e.s	/	/	14	20	17	8	9	0	11	8	7	6	8	96
	Participant.e.s validé.e.s	/	/	9	18	13	7	4	0	11	6	7	5	6	86

Tableau récapitulatif des stages de capture ayant eu lieu de 2013 à 2025

Recensement des programmes et attribution des autorisations de capture

Suite à l'obtention de la dérogation ministérielle en juin 2020 (arrêté ministériel 02/06/2020), le MNHN est en mesure de recenser et évaluer les programmes impliquant la capture de Chiroptères à but scientifique. **Une demande de prorogation de la dérogation de capture pour 2 ans** a été obtenue pour 2025-2026.

Le **comité CACCHI**, qui a pour mission d'évaluer et de valider les programmes concepteurs à but scientifique et/ou de conservation impliquant la capture de Chiroptères était **composé de 7 membres en 2025**. Une réunion a été organisée en septembre pour faire le point sur la procédure et le fonctionnement du comité.

En 2025

- des nouvelles versions de la procédure et des formulaires ont été diffusées.
- **139 autorisations** ont été délivrées à des chiroptérologues (= 62% des personnes habilitées) pour qu'ils puissent s'impliquer dans des programmes nationaux (inventaire, recherche de gîtes par radiopistage, swarming, matériel biologique). Toutes les régions sont concernées.
- **2 programmes concepteurs** ont été évalués par le comité CACCHI.

Année	Nb d'autorisations délivrées	Prog. Inventaire	Prog. Recherche de gîte	Prog. Swarming	Prog. Matériel biologique
2020	14	9	5	9	6
2021	64	57	39	51	45
2022	91	80	54	68	56
2023	130	119	84	96	74
2024	131	115	81	99	79
2025	139	127	83	97	81

Recensement des autorisations par année et en fonction des différents programmes

Gestion et valorisation des données de capture



L'outil **dbChiro** (cacchi-db-chiro.mnhn.fr) développé initialement pour le groupe Chiroptères Rhône-Alpe (Frédéric Cloître - Wildlife) a été choisi pour remplir l'une des missions de la plateforme CACCHI

qui est d'**assurer la collecte des données** issues de la capture de Chiroptères en France (outre-mer compris), dans le but de les **archiver et de permettre leur exploitation et leur valorisation** à différentes échelles spatio-temporelles.

Cette année 2025 a été marquée par le lancement de l'outil dbChiro-CACCHI en juillet auprès du réseau,

accompagné des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et d'un guide d'utilisation pour accompagner les futurs utilisateurs. Un groupe de discussion sur Discord a également été constitué afin d'animer la communauté des utilisateurs. Cependant une cyber-attaque à l'encontre du MNHN a eu lieu à la fin du mois de juillet 2025, rendant le site inaccessible pendant un temps indéterminé. Un site provisoire a été mis en place (cacchi.dbchiro.org) en attendant la restauration du site officiel. Cet événement a fortement impacté la dynamique instaurée au sein de la communauté. À ce jour, 37 contributeurs, 77 sessions et 286 observations ont été enregistrés. Plusieurs sessions de formation en ligne ont été assurées auprès des formateurs capture et des futurs utilisateurs pour accompagner la prise en main de l'outil dbChiro-CACCHI.

En 2025, des améliorations de l'outil dbchiro-CACCHI ont également été effectuées. Grâce à une sollicitation auprès des structures qui collectent des données de capture, plusieurs jeux de données « historiques » (= antérieurs à la mise en ligne du site dbChiro-CACCHI) ont été intégrés dans la base de données nationale (Office national des forêts - ONF, Groupe Mammalogique Breton - GMB, Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon - GCLR, etc.) et sont en cours de

nettoyage pour être prochainement rendues visibles dans l'outil. Un formulaire de restitution a été élaboré pour fournir un bilan à ces structures.

Dans le cadre de l'Atlas des Mammifères (Volet Chiroptères) de la SFEPM, la plateforme CACCHI a fourni un jeu de données de capture des Chiroptères des Petites Antilles, constitué suite à l'inventaire des jeux de données réalisé dans le cadre du projet CHIMAGUA.

Vigie-Chiro

Vigie-Chiro est un **programme national de suivi des populations de chauves-souris fondé sur les sciences participatives et l'enregistrement acoustique** des ultrasons émis par les chiroptères en activité. Coordonné à l'échelle nationale, il mobilise un réseau de bénévoles et de professionnels formés afin de collecter des données standardisées sur l'ensemble du territoire. Le projet a été lancé en 2006 avec deux protocoles : le protocole pédestre et le protocole routier. En 2014, un troisième dispositif, le protocole des points fixes, a été mis en place. Les données collectées correspondent à des fichiers acoustiques bruts (formats WAC ou WAV) contenant les ultrasons. Ces enregistrements sont ensuite analysés grâce au logiciel TADARIDA, un

outil d'identification assistée par apprentissage automatique, conçu pour reconnaître les espèces à partir de leurs signatures acoustiques (voir notamment Bas *et al.*, 2017 ; Barré *et al.*, 2019).

En février 2026, les chiffres clés ainsi que les analyses de tendances sont en cours de traitement par le MNHN. Les données les plus récentes actuellement accessibles, (arrêtées à décembre 2025, en raison de l'attaque informatique subie par le MNHN et toujours en cours), concernent le protocole points fixes. Les données font état de 31 365 points échantillonnés, 130 292 nuits complètes d'enregistrements standardisés et 2 421 participants pour un total de 3 298 763 données récoltées.



Vigie-Chiro Suivi des chauves-souris

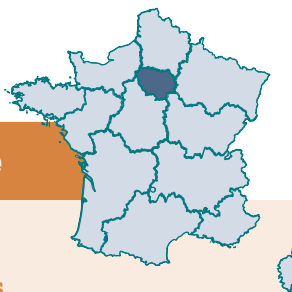
Vigiechiro - Point Fixe-601276

Voir le protocole Vigiechiro - Point Fixe [Supprimer le site](#)

Observateur : Yves Bas

Exemple de saisie de sites de suivi "Point Fixe" sur le portail Vigie-Chiro, avec en complément un exemple de détecteur d'ultrasons (modèle AudioMoth) © Vigie-Nature

Zoom en région Ile-de-France



Atelier naturaliste d'initiation à l'étude des Chiroptères d'Île-de-France

L'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France (ARB IdF) et l'association Azimut230 ont organisé un atelier dédié aux méthodes d'inventaires des chauves-souris les 14, 15 et 16 mai à la Réserve naturelle régionale du Marais de Larchant.

Cette formation gratuite a permis à une quinzaine de personnes de se former aux bases de l'écologie et de la biologie des chiroptères, à l'utilisation du matériel spécifique à l'écoute de ces espèces, aux différentes méthodes d'inventaires et protocoles associés mais aussi à la saisie de

ces différentes données dans la base de données régionales du SINP : GeoNat' IdF. Les participants ont même pu expérimenter un comptage en sortie de gîte, avec un résultat de 75 pipistrelles communes.

L'organisation de cet atelier par l'association Azimut230, structure animatrice du Plan Régional d'Actions Chiroptères, avec l'implication de Charlotte Giordano et Quentin Rouy, a permis d'apprendre aux participants à reconnaître acoustiquement les différents groupes de Chiroptères, ainsi que certaines espèces.



[En savoir plus](#)

Pipistrelle commune © Ludovic Jouve





Organiser une veille sanitaire



Assurer une veille sanitaire, via la Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC), l'épidémiosurveillance de la rage et la maladie du nez blanc (WND).

© Sieuwert Otterloo - Unsplash

Pilotes :



Groupe de travail Veille sanitaire

Les épizooties représentent un enjeu fort pour la conservation des populations de Chiroptères, il est donc **essentiel d'assurer une veille sanitaire nationale**.

C'est l'objectif de la fiche action 2 « Veille sanitaire » du Plan National d'Actions Chiroptères qui permet d'assurer une bonne articulation de ces suivis, de référencer et suivre les projets portant sur l'éco-épidémiologie des chauves-souris. Elle met également à disposition une expertise sur l'épidémiologie des Chiroptères, parfois en lien avec des questions de cohabitation ou de santé humaine, et des recommandations sanitaires à destination des chiroptérologues.

En 2025, **les différents réseaux de veille ont poursuivi leurs actions grâce à la réactivité et la forte implication des chiroptérologues :**

- la surveillance nationale de la rage des chauves-souris menée par l'ANSES (réseau Rage) ;
- le suivi de la mortalité anormale des Chiroptères coordonné par l'OFB (réseau SMAC) ;

➤ le suivi des cas de nez blanc mené par l'Université de Montpellier (réseau maladie du nez blanc s'appuyant sur les laboratoires départementaux d'analyses pour le diagnostic).

En parallèle de ces réseaux qui sont amenés à gérer du matériel biologique, **une volonté de structuration et de coordination nationale d'un réseau pour la collecte, le stockage et la valorisation de ce matériel** a vu le jour (plateforme CACCHI, MNHN) avec pour ambition de décliner des réseaux locaux.

Le groupe de travail Veille sanitaire du PNAC s'est retrouvé lors de trois réunions en 2025. Celles-ci ont permis d'échanger sur les actualités sanitaires, sur des thématiques spécifiques, et de préparer un webinaire intitulé « Chauves-souris et Coronavirus ». Celui-ci s'est déroulé le 14 novembre 2025 et **a rassemblé près de 200 participants** (chiroptérologues, agents de l'OFB, laboratoires départementaux d'analyses, etc.).

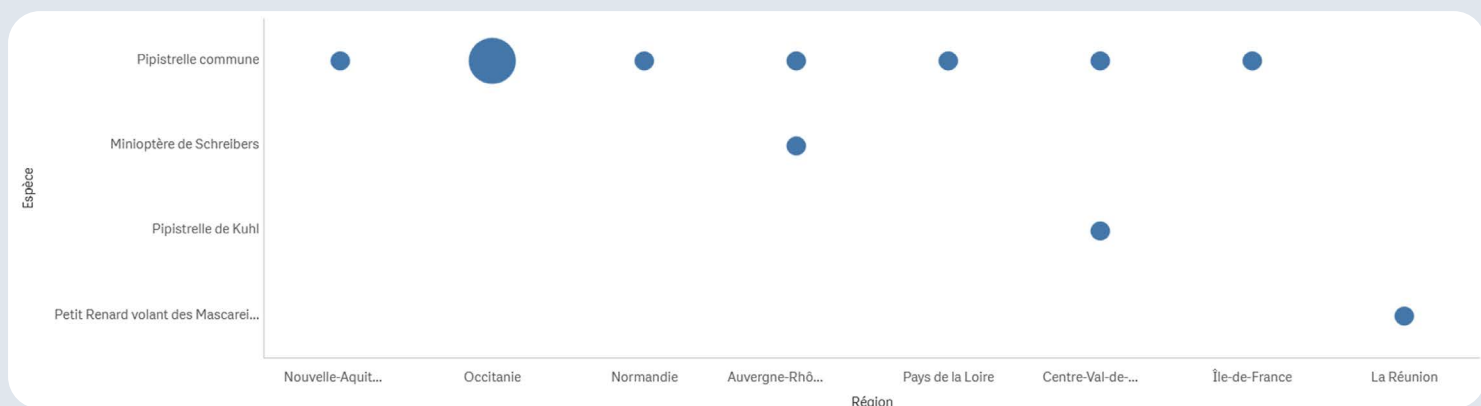


[Webinaire intitulé « Chauves-souris et coronavirus : État des lieux des connaissances »](#)

Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC)

En février 2026, le bilan SMAC 2025 n'est pas encore disponible, du fait du manque de complétude de la base de données EPIFAUNE. À cette date, on recense dans Epifaune 11 évènements SMAC enregistrés dans la base de données regroupant 117 cadavres. Ce nombre est comparable aux nombres d'évènements enregistrés

certaines années (13 en 2021 et en 2020, 11 en 2018) et inférieur au nombre d'évènements signalés en 2023 (19) et 2024 (20). Huit évènements concernent des pipistrelles communes. Les évènements se répartissent comme suit :



Répartition des évènements par taxon et région

La détection des événements s'est faite dans trois contextes différents :

- Suivi de colonies par les chiroptérologues ;
- Découverte par des agents de l'OFB dans le cadre de leurs missions ;
- Découverte fortuite par des particuliers ou des membres d'associations de protection de la nature.

Aucune formation sur les chauves-souris n'a été organisée par l'OFB en 2025. Une formation est prévue, en format webinaire, en 2026 et les travaux de recherche sur les Molosses de Cestoni et le plomb doivent se poursuivre dans les mois à venir, en collaboration avec le Groupe Chiroptères de Provence (GCP). Un [article](#) a d'ailleurs été publié cette année dans la revue *Naturae* sur un exemple d'une mortalité atypique de Petit Molosse de La Réunion, alerte enregistrée en janvier 2023 par le réseau SMAC.



WWW

[Diagnostiquer un problème de santé dans une colonie de Chiroptères : exemple d'une mortalité atypique de Petit Molosse de La Réunion, Mormopterus francoismoutoui Goodman, Jansen Van Vuuren, Rattrimomanarico, Probst & Bowie, 2008.](#)

Veille sur la rage

En Métropole

La veille sur la rage des chauves-souris s'est poursuivie en 2025 avec la **collecte en métropole de 1 141 chauves-souris autochtones** qui ont été adressées au Laboratoire National de Référence (Anses-Nancy) pour recherche de Lyssavirus.

Parmi ces 1 141 cadavres reçus, 12 Sérotines communes ont été diagnostiquées positives pour la rage sur un total de 982 individus analysés (16% [13,8%-18,4%] n'ont pas pu être analysés en raison d'un état de momification ou de l'état avancé de dégradation de l'échantillon). Les 12 Sérotines communes ont été montrées infectées par le lyssavirus européen EBLV-1 (espèce *Lyssavirus hamburg*) qui est communément isolé chez la Sérotine commune en France métropolitaine et en Europe.

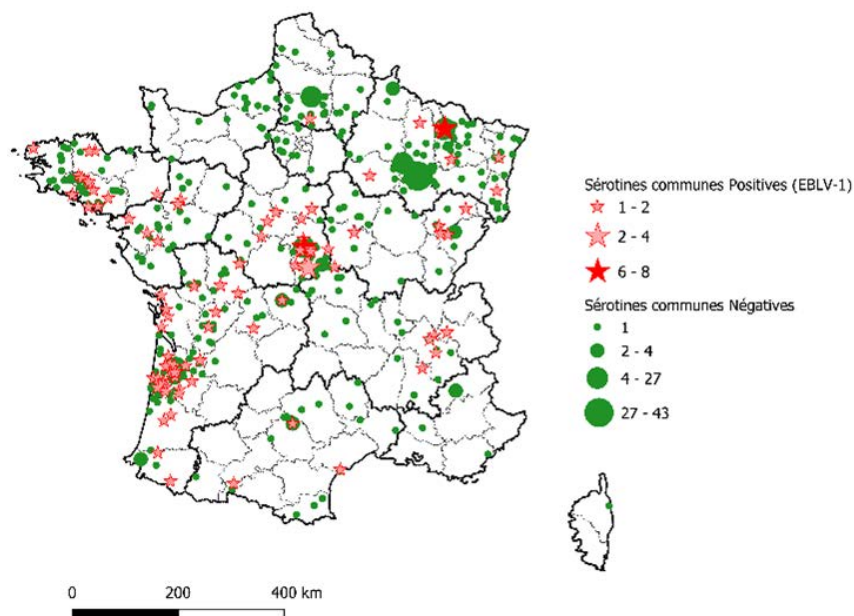
Dix-huit espèces de lyssavirus classifiées par le Comité international de taxonomie des virus (ICTV) et 3 espèces virales apparentées circulent à l'échelle mondiale chez les carnivores et les chauves-souris. Parmi ces 21 espèces, six circulent chez les chauves-souris européennes, dont 3 en métropole : EBLV-1 (*Lyssavirus hamburg*) associé principalement aux Sérotines communes (variants a et b), avec un cas identifié chez une Pipistrelle de Nathusius (variant a, cas reporté en 2022), Lleida bat lyssavirus (LLEBV, *Lyssavirus lleida*) chez le Minioptère de Schreibers (cas isolé en 2017) et Bokeloh bat lyssavirus (BBLV, *Lyssavirus bokeloh*, 2 cas reportés en 2012 et 2013).

Nb. de chauves-souris autochtones diagnostiquées en 2025

Région	Non analysés	Négatif	Positif	Total
Alsace	11	130	1	142
Aquitaine	/	90	1	91
Auvergne	/	1	1	2
Basse-Normandie	/	1	/	1
Bourgogne	1	8	1	10
Bretagne	3	13	1	17
Centre	/	69	1	70
Champagne-Ardenne	2	23	/	25
Franche-Comté	4	52	/	56
Haute-Normandie	/	17	/	17
Île-de-France	1	47	/	48
Languedoc-Roussillon	112	87	1	200
Limousin	1	6	/	7
Lorraine	1	105	1	107
Midi-Pyrénées	1	3	/	4
Nord - Pas-de-Calais	/	1	/	1
Pays de la Loire	/	60	2	62
Picardie	6	40	1	47
Poitou-Charentes	/	52	/	52
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	64	/	78
Rhône-Alpes	2	101	1	104
Total	159	970	12	1141

Nombre de cadavres de chauves-souris envoyés à l'ANSES Nancy pour diagnostic de rage

En 2025, aucune détection des lyssavirus LLEBV ou BBLV n'a été reportée en métropole. Ainsi, sur la période 1989-2025, un total de 157 individus (données CNR, Institut Pasteur de Paris et LNR, Anses-Nancy) ont fait l'objet d'un diagnostic positif de lyssavirus dont 153 Sérotines communes (EBLV-1), 1 Pipistrelle de Nathusius (EBLV-1), 2 Murins de Natterer (BBLV) et 1 Minioptère de Schreibers (LLEBV). Les lyssavirus peuvent infecter de façon exceptionnelle d'autres mammifères, comme cela a pu être démontré à trois reprises en France métropolitaine chez le chat domestique (le dernier cas datant de 2020). Aucun épisode de franchissement de la barrière d'espèce n'a été reporté en 2025 sur le territoire français. Ces événements doivent être considérés comme exceptionnels.



Répartition géographique des Sérotines communes reçues pour diagnostic rage de 2001 à 2025

En Europe

La surveillance de la rage des chauves-souris s'est également poursuivie sur le territoire européen. Sur la période 1977-2025 (27/03/2026), 1 492* chauves-souris ont été montrées infectées, la majorité des cas étant due au lyssavirus EBLV-1 (>97% des cas). Il est à noter que d'autres lyssavirus circulent en Europe chez les chauves-souris, dont les lyssavirus EBLV-2 (principalement chez *Myotis daubentonii*), Kotalahti bat Lyssavirus (KBLV ; *Myotis brandtii*), Lleida Bat Lyssavirus (LLEBV ; *Miniopterus schreibersii*), West Caucasian Bat Lyssavirus (WCBV ; *Miniopterus schreibersii*) identifié en 2020 chez un chat en Italie, et récemment Divača Bat Lyssavirus (DBLV, *Myotis capaccinii*) en Slovénie.

*Source : who-rabies-bulletin.org



Répartition géographique des cas de rage diagnostiqués sur chauve-souris en Europe de 1989 à 2025 (27/03/2026) © Friedrich Loeffler Institut

Veille bibliographique - faits marquants en Europe

Cas tragique de rage humaine en Roumanie due à un lyssavirus RABV

Un homme de 44 ans, originaire de Voinești, dans le comté de Iași (Roumanie), est décédé de la rage à la mi-juillet 2025 après avoir été mordu par un chien errant en février. Il avait reçu un traitement antibiotique, mais n'avait pas bénéficié d'une prophylaxie post-exposition. Les symptômes sont apparus en juin et la rage n'a été suspectée qu'après le signalement de la morsure par sa famille. Il est décédé après plus de trois semaines d'hospitalisation dans un service des maladies infectieuses. Il s'agit du premier cas autochtone confirmé de rage terrestre humaine en Roumanie et dans l'UE depuis 2012.

Source : <https://www.who-rabies-bulletin.org/>

Suivi des cas de maladie du nez blanc

Il y a près de 18 ans que le champignon, *Pseudogymnoascus (Geomyces) destructans*, associé à la maladie du nez blanc (WND = White Nose Disease), a causé une hécatombe chez les chauves-souris en Amérique et provoque l'inquiétude des chiroptérologues français et européens. Lorsque le champignon fut découvert pour la première fois en Europe (en France), il s'agissait de définir si celui-ci était issu d'une espèce autochtone ou d'une introduction récente, qui aurait alors été une menace importante pour les populations de Chiroptères en Europe. **Grâce aux prélèvements des chiroptérologues français et européens, les analyses génétiques réalisées ont permis de confirmer que la population du champignon en Europe était très ancienne** ; les chauves-souris ayant évolué avec le champignon, elles seraient à priori résistantes/tolérantes à différentes lignées (populations isolées géographiquement).

tement isolées. Les deux espèces causent la maladie du nez blanc et présentent une spécialisation d'hôtes.

En France, les résultats (qui reposent sur un nombre relativement restreint d'échantillons et de sites) **démontrent la présence des deux espèces**, dont la nouvelle n'est pour l'instant pas encore décrite. Ces deux espèces, que nous dénommerons ici Pd-1 pour la plus commune (>95% des cas), et Pd-2 pour la plus rare (<5% des cas), sont à priori présentes dans [l'ensemble de l'Europe](#). Cette maladie pouvant être dévastatrice pour les Chiroptères, le réseau a été sollicité afin de contribuer à la récolte d'échantillons. Un [guide photo](#) a été élaboré et transmis, [un protocole](#) et du matériel de prélèvement est également à disposition des chiroptérologues par le biais de Sébastien Puechmaille (Université de Montpellier).

La présence de *Pseudogymnoascus destructans*, qu'il s'agisse de Pd-1 ou Pd-2, a été confirmée (génétiquement) dans seulement 84 sites en France en 17 ans (2009-2025 inclus). Entre 2009 et 2016, seulement 2 sites étaient échantillonnés par an en moyenne ; en 2017, 12 nouveaux sites ont été échantillonnés, pour un total de 21 sites en 2018, 17 en 2019 et seulement 6 et 9 en 2020 et 2021 respectivement. La tendance globale à l'augmentation du nombre d'échantillons a été stoppée en 2020 par l'épidémie de Covid-19 qui a fortement limité les déplacements de personnes (le premier confinement ayant débuté en pleine période d'échantillonnage - mars). En termes de collecte, les années 2021, 2022 et 2023 ont été très similaires à 2020 avec très peu d'échantillons collectés et aucun nouveau site échantillonné.

En 2024, le nombre d'échantillons collectés semble avoir retrouvé le niveau pré-Covid-19 pour ce qui est des échantillons prélevés sur animaux visiblement infectés. Le nombre de prélèvements sur individus non infectés a augmenté, ceci en grande partie grâce à l'échantillonnage effectué sur des individus actifs dès leur retour dans leur gîte de reproduction, tôt le printemps. L'effort d'échantillonnage initié en 2024 n'aura pas duré longtemps car en 2025, le nombre d'échantillons collectés a retrouvé le niveau des années 2021-2023.

Le **transport de ce champignon** entre différentes régions du monde (par l'Homme par exemple) peut cependant **engendrer des problèmes de santé**. Les lignées d'origines différentes, ne causant chacune aucun problème de santé aux Chiroptères dans leur région d'origine, peuvent se reproduire sexuellement et former des hybrides très virulents.

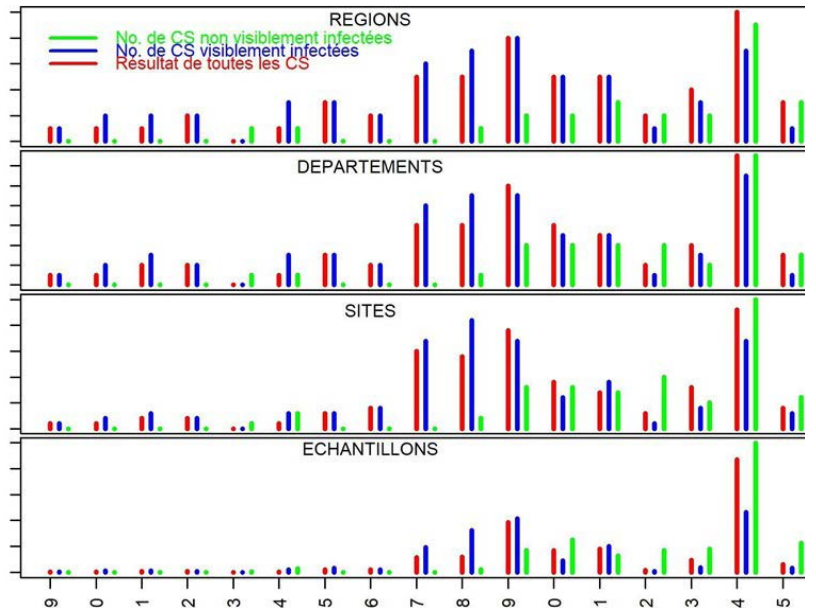
Les échantillons de *Pseudogymnoascus destructans* prélevés en Europe ont mis en évidence des **différences génétiques importantes** qui démontrent la présence de deux espèces différentes complè-



©Jonathan Mays, Wildlife Biologist, Maine Department of Inland Fisheries and Wildlife

Figure 1. Nombre de régions (anciennes régions administratives ; premier panneau), départements (deuxième panneau), sites (troisième panneau) échantillonnés, et échantillons (quatrième panneau) collectés en France entre 2009 et 2025.

Parmi tous les cas étudiés, les **barres rouges** représentent le nombre de prélèvements positifs pour *Pseudogymnoascus destructans* après analyses effectuées au laboratoire de l'Université de Montpellier. Les **barres bleues** (Chauves-souris [CS] visiblement infectées) et les **barres vertes** (Chauves-souris non visiblement infectées) correspondent aux données des prélèvements effectués, incluant ceux qui se sont révélés positifs ou négatifs après les analyses au laboratoire.



Afin de mieux échantillonner le territoire, et compte tenu que les analyses génétiques sur écouvillon ont montré que la plupart des chauves-souris étaient infectées malgré le fait que le champignon ne soit pas visible à l'œil nu, **certains échantillons ont été prélevés sur des chauves-souris non visiblement infectées, surtout à partir de 2018.** Ceci a uniquement été effectué dans des sites aux conditions climatiques (température et humidité)

favorables au champignon. Les résultats (Figure 1) montrent que celui-ci peut être isolé d'environ un tiers de ces échantillons (44% en 2024), ce qui a permis de détecter sa présence dans des zones où il n'avait jamais été échantillonné auparavant (ex. massif Pyrénéen, Ventoux). En combinant les données, **le champignon a à présent été cultivé et confirmé génétiquement dans 17 régions, 25 départements et 84 sites d'hibernation.**

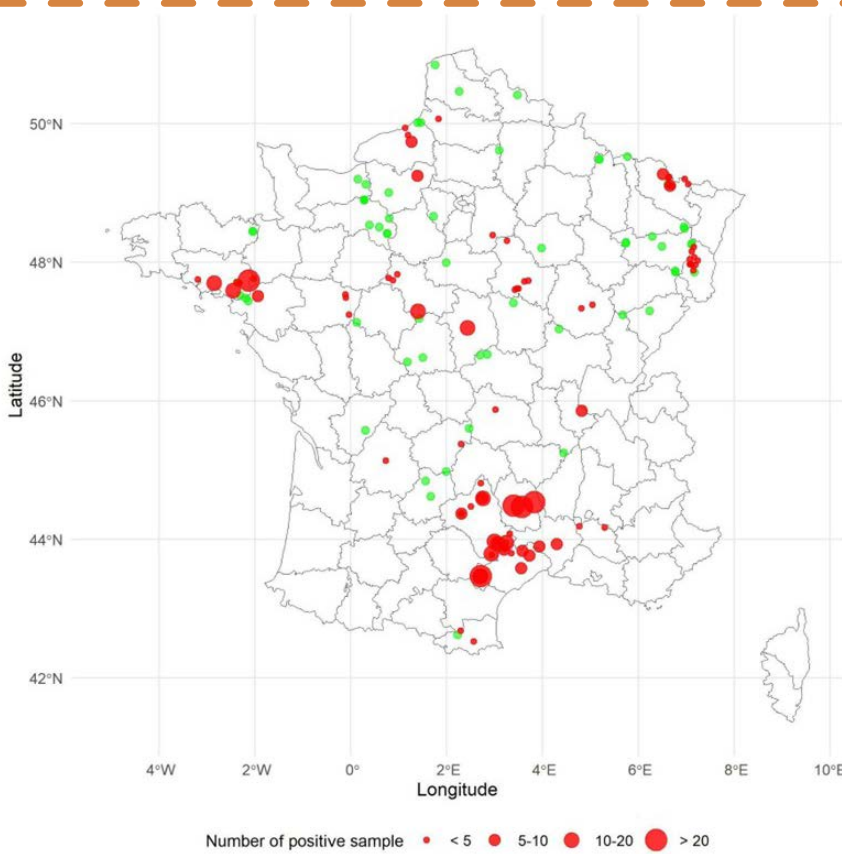


Figure 2. Cartographie des sites où la présence de *Pseudogymnoascus destructans* a été confirmée par l'analyse d'échantillons prélevés sur des chauves-souris. La taille des cercles représente le nombre d'échantillons positifs. Les points verts correspondent à des sites où un ou plusieurs individus ont montré des signes visuels caractéristiques de l'infection par *Pseudogymnoascus destructans*, mais sans confirmation par analyse de laboratoire.

Au niveau de la **couverture géographique, il existe de très grosses disparités géographiques** (amas correspondants aux prospections d'une personne dans un périmètre restreint (Figure 2, points rouges)). Par exemple, dans le sud Bretagne, le Haut-Rhin, la Moselle, l'Yonne ou les départements de l'Aveyron-Lozère-Hérault-Gard, plusieurs sites relativement proches ont été échantillonnés, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des populations de champignon dans ces zones-là. Mis à part les départements de l'Aveyron-Lozère-Hérault-Gard, échantillonnés par Sébastien Puechmaille, très peu d'échantillons ont été collectés dans la moitié sud de la France où nous avons par conséquent un gros manque de connaissances du champignon qui est néanmoins probablement présent un peu partout.

Des signes visuels de sa présence sur des chauves-souris ont été rapportés dans un grand nombre de sites en France (Figure 2, points verts), la plupart n'ayant pas été échantillonnés pour

diverses raisons (individus non atteignables, pas d'équipement, etc.). La priorité serait maintenant d'échantillonner dans les zones où le champignon n'a pas encore été recherché ou très peu (grand ouest, sud-est). A l'heure actuelle, compte tenu d'une couverture géographique encore restreinte, il est difficile d'établir une cartographie des différentes populations du champignon en France et ainsi de pouvoir mettre en place des mesures préventives sur les mouvements à éviter. Par ailleurs, l'espèce Pd-2 n'a été détectée que dans 10 sites répartis sur 4 régions, ce qui demeure insuffisant pour caractériser de manière robuste sa distribution à l'échelle nationale. **Il serait donc particulièrement pertinent d'intensifier l'échantillonnage, notamment chez le Murin de Daubenton, espèce à partir de laquelle Pd-2 est le plus fréquemment isolé.**

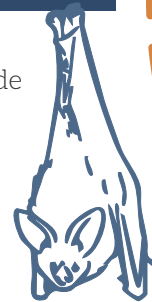
Remerciements : un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à la collecte des données/informations présentées ici.

Gestion du matériel biologique de Chiroptères à l'échelle nationale

Dans le cadre du Plan National d'Actions Chiroptères (FCEN, 2016-2025), des résolutions d'EUROBATS, et en réponse aux attentes de la CCN de la SFEPM, **la gestion du matériel biologique de Chiroptères se met en place à l'échelle nationale au sein de la plateforme CACCHI (Coordination et animation de la capture des Chiroptères), gérée par le MNHN.**

L'objectif de ce programme est de **structurer et coordonner un réseau pour la collecte, le stockage et la valorisation du matériel biologique de Chiroptères à l'échelle nationale et d'accompagner chaque région pour assurer une coordination régionale des acteurs.** Cette coordination permettra de dresser un inventaire de tous les spécimens et échantillons prélevés en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, actuellement stockés sur le territoire ou à l'étranger. Ces informations seront regroupées dans une base de référence nationale. Cette action a également pour but d'alimenter les collections scientifiques, de constituer des banques de matériel et de faciliter les échanges de prélèvements et d'informations entre les collecteurs et les organismes de recherche. De nombreux types de travaux scientifiques peuvent être menés a posteriori, sur des prélèvements ou des spécimens de collections.

Cette mission s'articule avec les réseaux de collecte de cadavres à but sanitaire déjà en place : le réseau d'épidémiologie-surveillance de la rage de l'ANSES et le suivi de la mortalité anormale des Chiroptères (SMAC) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), réseau SAGIR.



La mise en place de cette coordination est particulièrement attendue pour la gestion des spécimens récoltés lors des suivis de mortalité dans le cadre des projets d'aménagement, notamment les suivis des parcs éoliens. En effet, il n'existe pas de directive nationale concernant le devenir de ces spécimens et aucune centralisation des données associées. Ainsi, une coordination à l'échelle régionale et nationale devrait permettre de répondre aux attentes des différents acteurs (DREAL, bureaux d'études, associations, scientifiques, etc.) qui souhaitent améliorer les suivis et valoriser le matériel biologique. Ces informations permettront par ailleurs de mieux évaluer les composantes de la mortalité (distribution géographique, sex-ratio, âge-ratio, état reproducteur, biométrie, particularités morphologiques, etc.).

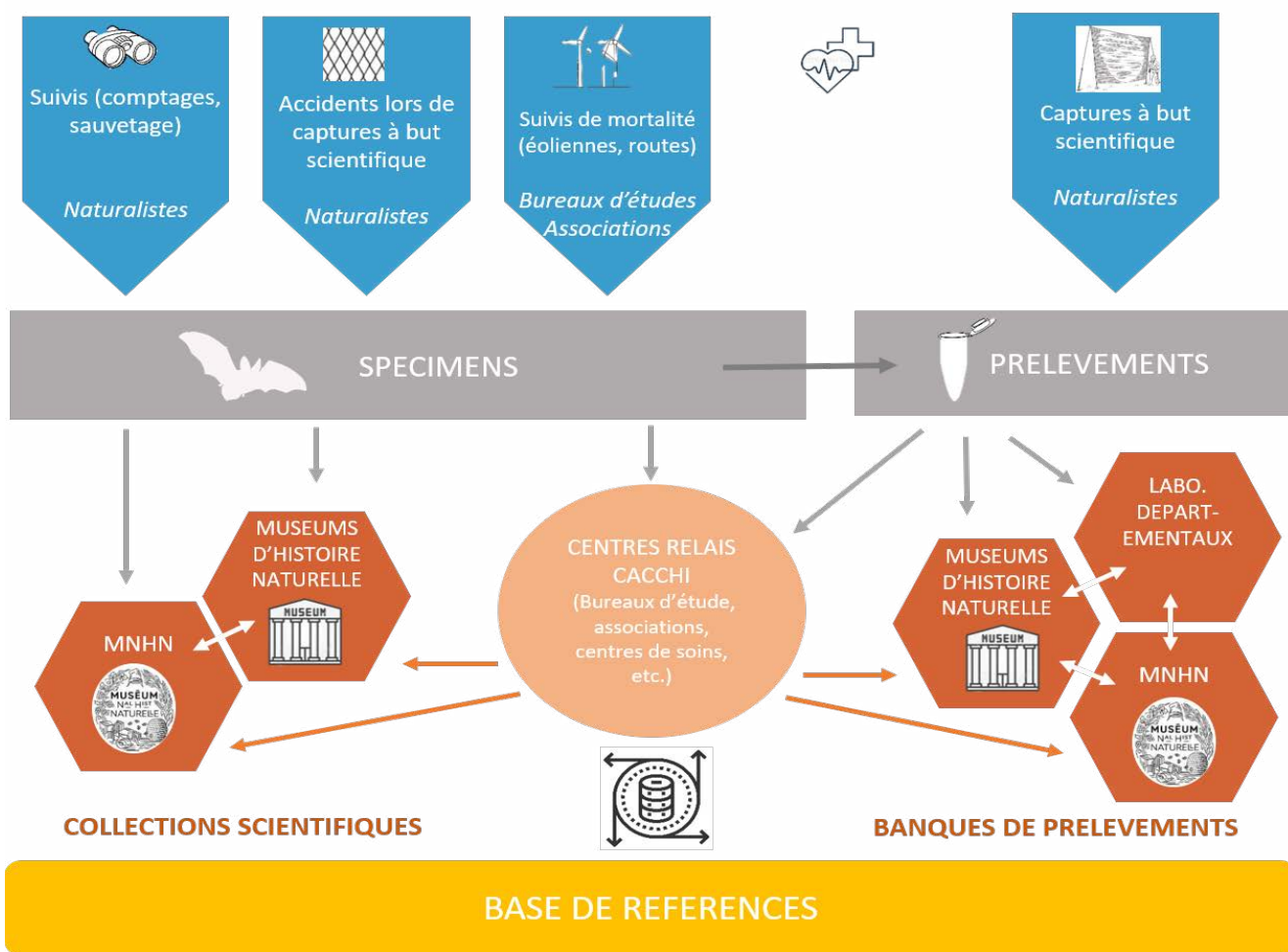
En 2025, le projet s'est concrétisé par l'élaboration et la diffusion d'une procédure spécifique à la gestion des spécimens collectés lors des suivis de mortalité des parcs éoliens. Cette procédure est composée d'outils pour accompagner les acteurs :

- ▶ un protocole de collecte et de transport pour assurer la bonne conservation du matériel auquel est associé un tableau de saisie pour renseigner les données relatives au matériel prélevé, au moment de la collecte ;
- ▶ un protocole de stockage à destination des centres relais locaux afin d'assurer la conservation et la traçabilité du matériel ainsi que la fiabilité des données associées ;

- ▶ un annuaire du réseau d'acteurs pour identifier dans chaque région les structures impliquées dans cette démarche, c'est-à-dire les collecteurs, les centres relais, les personnes ressources, etc. ;

- ▶ un masque de saisie pour accompagner la saisie des données et métadonnées associées au matériel biologique afin de constituer à terme une base de références nationale.

Des autorisations ont pu être délivrées par la plateforme CACCHI aux opérateurs et aux centres relais pour assurer le transport et le stockage des spécimens.



Coordination et animation de la capture des Chiroptères.



Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques



Prendre en compte la fonctionnalité des habitats et le comportement des espèces dans l'aménagement du territoire, en diffusant des lignes directrices et des cahiers des charges.

© Pedro Lastra- Unsplash

Pilote :

Pollution lumineuse

Le Jour de la Nuit est une **opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé**. Le PNA Chiroptères et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels étaient partenaires cette année encore, en programmant des animations et communiquant sur la manifestation à travers le territoire national. Cette 17^e édition a permis d'observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit grâce aux nombreuses extinctions de lumières et aux **440 événements organisés** : observations astronomiques, balades nocturnes, conférences et ateliers pédagogiques.



Méthodologie standardisée pour le renouvellement des ZNIEFF à Chiroptères



Le projet de note concernant la définition des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) abritant des chiroptères, débuté il y a quelques années et repris en 2024, a été finalisé en 2025. Le travail effectué cette année a permis de prendre en compte les derniers commentaires et remarques et de réaliser la mise en page. Le [document finalisé](#) a été diffusé et publié sur le portail HAL.

La note propose une actualisation des critères d'identification des ZNIEFF en lien avec la présence de

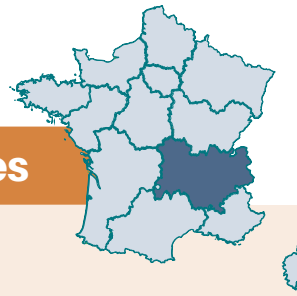
Chiroptères. Elle précise les conditions dans lesquelles une espèce peut être considérée comme déterminante, en intégrant les spécificités écologiques des chauves-souris, notamment l'importance des gîtes (hibernation, reproduction, transit) et des corridors écologiques. Elle insiste également sur la prise en compte des dynamiques spatio-temporelles d'occupation des milieux. Destinée aux acteurs de terrain, cette note vise à améliorer la représentation des enjeux Chiroptères dans l'inventaire ZNIEFF pour renforcer leur prise en compte dans les politiques de conservation.



[Evolutions du guide méthodologique pour l'inventaire en continu des ZNIEFF](#)
[NOTE 5 : Amélioration de la définition des Znieff abritant des chiroptères](#)



Zoom en région Auvergne-Rhône-Alpes



Organisation d'un temps d'information à destination des services de l'Etat en Auvergne-Rhône-Alpes pour une meilleure intégration de l'enjeu Chiroptères dans les projets d'aménagement

Le 28 octobre dernier, les animatrices du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Auvergne-Rhône-Alpes ont animé un temps d'information à destination des agents de l'État (DREAL, Autorité Environnementale et Direction départementale des territoires - DDT) sur la prise en compte des chauves-souris dans les projets d'aménagement. Cette intervention s'est déroulée en visioconférence. Elle a regroupé une vingtaine de participants.

Après une brève présentation de l'écologie de ces espèces permettant de mieux comprendre la façon dont elles doivent être intégrées dans les projets, de nombreux thèmes ont été abordés : travaux sur les bâtiments et ouvrages d'art, gestion du patrimoine arboré, gestion du patrimoine souterrain et des falaises, énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque), aménagement du territoire (dont gestion de l'éclairage public). Quelques retours d'expérience ont également été présentés afin de présenter des cas de bonnes et de mauvaises prises en compte de ces espèces et d'illustrer l'importance d'intégrer l'enjeu chiroptères le plus en amont possible des projets et



Prise en compte des Chiroptères dans les projets d'aménagement

Anne METAIREAU
Cheffe de projets Chiroptères, LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Vicky LOUIS
Chargée d'action territoriale, Chauve-Souris Auvergne



Agir pour la biodiversité



Mardi 28 octobre 2025

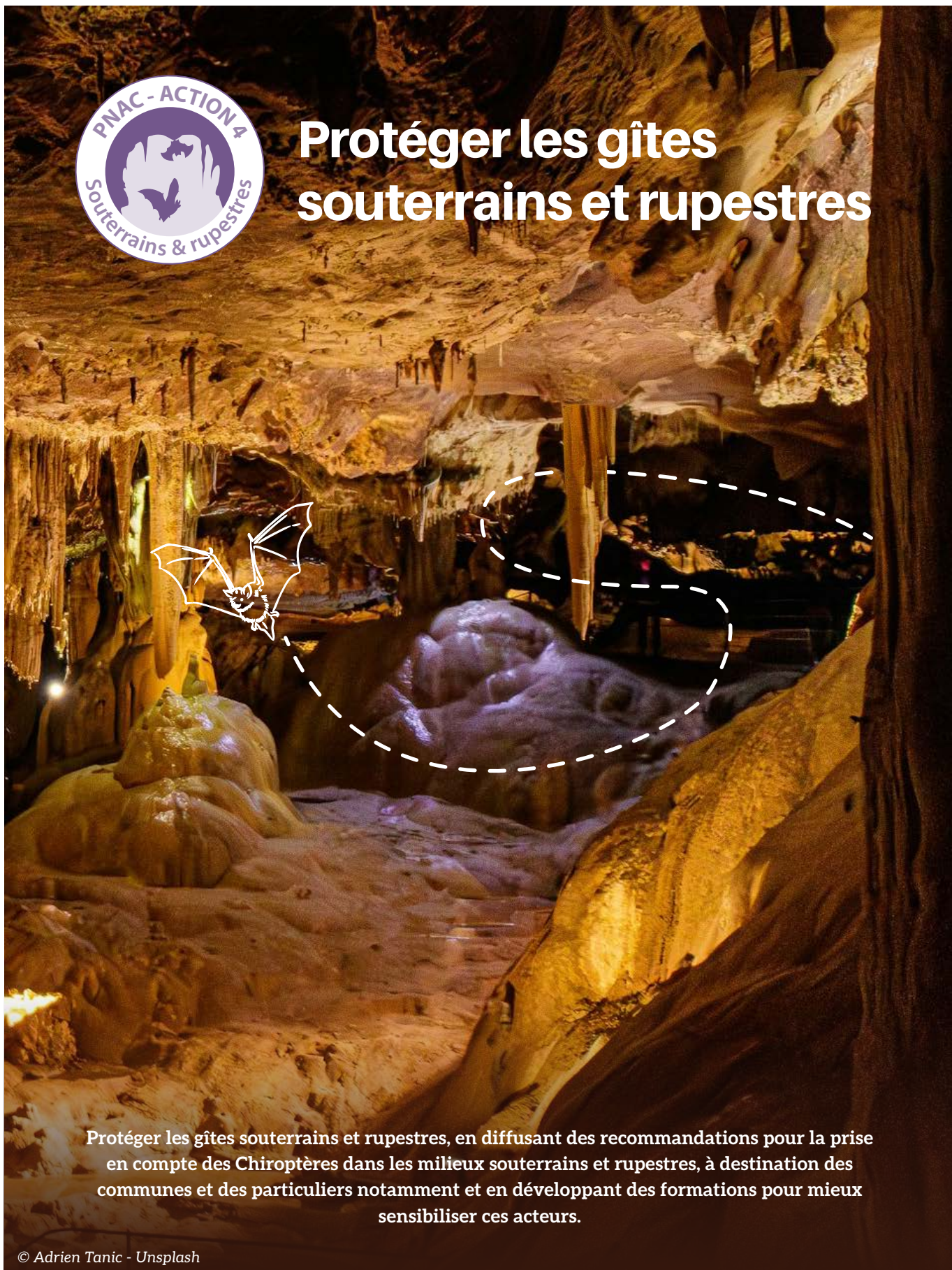
en prenant en compte tous les habitats utilisables par ces espèces.

Cette présentation a permis d'évoquer de manière globale et transversale la prise en compte des chauves-souris dans les projets d'aménagement. Des temps d'information sur des thèmes plus précis ont déjà eu lieu et d'autres devraient être organisés dans les années à venir. Objectif 2026 : l'intégration de l'enjeu Chiroptères dans les travaux réalisés sur les ouvrages d'art.

Les acteurs locaux espèrent que ces échanges permettront une amélioration de la prise en compte des chauves-souris et ainsi une diminution des pressions qui pèsent sur leurs populations.



Protéger les gîtes souterrains et rupestres



Protéger les gîtes souterrains et rupestres, en diffusant des recommandations pour la prise en compte des Chiroptères dans les milieux souterrains et rupestres, à destination des communes et des particuliers notamment et en développant des formations pour mieux sensibiliser ces acteurs.

© Adrien Tanic - Unsplash

Pilote :





Murin à moustaches et Grand Murin © Thomas Cheyrez

Institut de Formation de Recherche et d'Expertise En Milieux Souterrains (IFREEMIS)

La FCEN et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes représentent le réseau des Conservatoires d'espaces naturels dans les instances de l'IFREEMIS. La FCEN a représenté le réseau lors de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration d'IFREEMIS en janvier et en mai. Le CEN Rhône-Alpes a représenté le réseau lors du Conseil d'Administration exceptionnel en juillet.

Les deux structures ont par ailleurs été partenaires de l'IFREEMIS pour la construction et le dépôt d'un projet dans le cadre de l'**Appel à Manifestation d'Intérêts SINAPCE** de l'OFB. Le projet proposé intitulé **IMPAKTS** visait à améliorer la préservation des milieux karstiques en France en répondant à des besoins pressants des différents acteurs d'aires protégées. Il s'agit notamment de la définition de l'état de conservation de ces milieux, de la caractérisation des impacts des activités humaines sur la biodiversité souterraine, de l'eau et de la géodiversité, ainsi que de l'identification de solutions concrètes pour favoriser des pratiques anthropiques plus vertueuses. En 2024, le projet avait été retenu lors de la première phase de sélection par l'OFB puis modifié et redéposé pour la seconde phase de sélection. **Malheureusement, le projet n'a pas été retenu lors de cette dernière phase de sélection en 2025.**

Fédération Française de Spéléologie (FFS)

La FFS s'est engagée dans le PNAC afin d'intégrer la prise en compte des chauves-souris dans la pratique de la spéléologie, à l'échelle nationale et locale. Cet engagement s'est matérialisé à travers **différentes actions en 2025**, dont les principales sont :

- La finalisation d'un **dépliant à destination du grand public pour porter à connaissance les enjeux de protection des chiroptères**. Celui-ci a été finalisé en 2025 et sera édité en plus de 2 000 exemplaires en 2026. Il sera également diffusé dans les réseaux des spéléologues et des chiroptérologues par mail, et auprès du grand public via les sites internet des structures.
- La **poursuite du travail sur un fascicule à destination des spéléologues afin de les sensibiliser aux enjeux de conservation des chiroptères**, et aux impacts potentiels de leur pratique sportive sur ces dernières, en partenariat avec la FCEN pour la mise en page du document.

Modification de la convention de partenariat FFS-SFEPM-FCEN

Le développement d'un **partenariat plus opérationnel** entre la FFS, la FCEN et la SFEPM au niveau **national** en faveur de l'action 4 du PNAC débuté en 2024.

Plusieurs réunions de travail entre les 3 structures ont eu lieu en 2025 pour rendre cette convention tripartite plus opérationnelle, définir des référents chiroptères dans les différents réseaux, prévoir le suivi des conventions régionales ainsi que des réunions régulières.

Le travail en cours a été présenté lors de la réunion mi-année de la CCN de la SFEPM, le 5 avril 2025.

Zoom en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Grappe de Murins de Capaccini et Miniopères de Schreibers ©T. Mathieu

Protection concertée, biodiversité retrouvée : le retour d'une colonie de Murins de Capaccini dans la grotte de St-Eucher

La grotte de Saint-Eucher, intégrée à l'éco-complexe Durance-Verdon, abritait autrefois d'importantes colonies de Murins de Capaccini et de Miniopères de Schreibers. Ces populations ont disparu au début des années 2000 en raison d'une fréquentation humaine excessive et non régulée du site. Face à ce constat, le GCP a engagé il y a plus de vingt ans un long travail de concertation avec les acteurs locaux. Ces efforts ont abouti en novembre 2024 à la mise en place d'une protection physique de la cavité, financée par la Région Sud-PACA : pose d'une grille limitant les intrusions, déséquipement de la vire d'accès et installation de panneaux de sensibilisation. Cette démarche a impliqué le Comité Départemental de Spéléologie

du Vaucluse (CDS84), le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), les services de l'État et le propriétaire du site. Un suivi des accès par les spéléologues fédérés a également été mis en place, limité aux périodes de moindre sensibilité pour les chiroptères, et une convention d'accès est en cours de formalisation avec la Fédération Française de Spéléologie.

Les résultats ont été immédiats et ont dépassé les attentes des acteurs : dès mars 2025, une colonie de 71 Murins de Capaccini et 2 Miniopères de Schreibers a été identifiée sur le site, près de vingt ans après la dernière mise-bas enregistrée. Cette recolonisation rapide démontre à la fois l'efficacité des protections physiques concertées et la remarquable mémoire des sites chez les Chiroptères. Le Murin de Capaccini, fait partie des espèces les plus rares et menacées de la région PACA et ne compte que 10 000 à 15 000 individus en France. Cette colonie revêt donc une importance particulière. Le GCP a été mandaté par le Conseil Départemental du Vaucluse pour assurer le suivi de la grotte de 2025 à 2029, afin d'évaluer l'impact de la mise en protection sur la fréquentation des Chiroptères, la fréquentation humaine et les conditions bioclimatiques internes.



- [En savoir plus](#)



Protéger les gîtes dans les bâtiments

Protéger les gîtes dans les bâtiments, en diffusant des recommandations pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux de construction, de rénovation, d'isolation, ou de démolition des bâtiments, en développant des formations et en promouvant la cohabitation.

© Zhu Yunxiao - Unsplash

Pilotes :



Exposition sur la thématique

Le PNAC a continué à travailler sur la **sensibilisation des acteurs du bâtiment** notamment grâce à la diffusion de l'exposition « Rénovation thermique et Biodiversité » produite en 2021. Elle a été exposée lors d'une journée de conférences techniques « Biodiversité et bâti en ville et village » organisée par le Cerema en Grand Est, lors de plusieurs événements en région Auvergne-Rhône-Alpes organisés par la LPO AURA, et lors d'un événement organisé par NEOMYS en Grand-Est, intitulé « Synestia », pour le lancement d'un collectif d'experts dont la finalité est l'accompagnement des entreprises pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Un 8ème et nouveau panneau proposé par l'association Chauve Qui Peut sur les enjeux de biodiversité lors des travaux de démolition en bâti a été réalisé, imprimé en 3 exemplaires, et ajouté à l'exposition en fin d'année.



Exposition lors de la journée technique de la communauté Biodiversité & Aménagement en Grand Est organisée par le Cerema. © Cerema

Projet Rénovation du bâti et biodiversité de la LPO France



©Noémie Montel



Le 30 janvier 2025, le PNAC a participé au 6^e atelier du projet Rénovation du bâti et biodiversité porté par la LPO France, qui s'est tenu à Paris sur une journée. Le thème était la préservation de la biodiversité lors des démolitions/reconstructions de bâti. Cet atelier était organisé autour de 3 temps de réflexions :

- ▶ les aménagements favorables aux espèces du bâti en cas de destruction ;
- ▶ l'intégration et la pose de nichoirs sur les bâtiments reconstruits ;
- ▶ « faire encore mieux, aller plus loin que la réglementation ».

Cet événement a permis de clôturer le projet de guide « Rénovation du Bâti et biodiversité » dont la version finalisée a été publiée début 2026.



[Rénovation du bâti et biodiversité : le guide technique](#)

Montage du projet Diagnostics Faune et bâti (DIAGS)

Le projet commun sur les diagnostics écologiques dans les bâtiments lancé en 2024 s'est développé en 2025. Il est financé par l'OFB et co-piloté par la LPO France, la FCEN et la SFPEM - via le groupe de travail bénévole "Rénovation énergétique et démolition" de la CCN -, et avec la Société Herpétologique de France (SHF) qui est également partenaire du projet.

Celui-ci prévoit la réalisation de deux livrables pour 2026 :

- ▶ Une « grille d'analyse » des enjeux biodiversité dans le cadre d'opérations de rénovation du bâti, sous forme d'auto-évaluation, à destination des maîtres d'ouvrage, conseillers Energie, artisans...
- ▶ Un guide technique sur la réalisation de diagnostics écologiques relatifs aux espèces du bâti, afin d'offrir un cadre technique et méthodologique aux écologues et services instructeurs.

Un groupe de travail national composé d'institutions publiques, services de l'Etat, associations, entreprises et bureaux d'études a été constitué. **Une réunion de lancement s'est tenue en mai 2025 puis 5 ateliers de concertation ont été organisés tout au long de l'année** sur les thématiques suivantes :

- ▶ La grille d'analyse, un nouvel outil pour prendre en compte la faune du bâti.
- ▶ Les diagnostics de la faune du bâti, techniques et méthodologies.
- ▶ Le cadre réglementaire du diagnostic et inscription dans la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC).
- ▶ Le suivi des mesures ERC.
- ▶ La stratégie de communication et de diffusion des livrables.

À la fin de chaque atelier, un temps d'échange a été organisé afin de conclure collectivement sur les réponses apportées et les positionnements adoptés. Ce dernier échange permettait également de répondre aux différents questionnements des participants. Les productions de ces ateliers, permettront de co-construire et d'enrichir les livrables prévus en 2026.



©Noémie Montel

Webconférences IdealCo sur la thématique

Deux webconférences sur la thématique des chauves-souris en bâti ont été organisées sur IdealCo, dans le cadre du partenariat avec la FCEN. La plateforme permet de proposer des temps de formation et de sensibilisation à un public particulièrement large, et notamment aux collectivités, qui sont les premières utilisatrices du site.

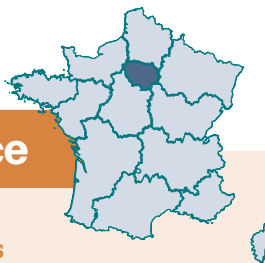
La première webconférence qui était principalement destinée au personnel de l'inventaire du patrimoine a eu lieu le 03 juin 2025. 91 personnes ont suivi cette formation sur les chauves-souris dans le bâti patrimonial. La seconde s'est tenue le 4



décembre 2025. Elle a permis d'aborder la thématique des cheminées comme menaces pour les chauves-souris et a rassemblé 51 participants.

Laurent Arthur de l'association Chauve Qui Peut est intervenu lors des deux webconférences, sur lesquelles des retours très positifs ont été faits par les participants.

Zoom en région Ile-de-France



Inventaires du bâti sur plusieurs communes du site Natura 2000 "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents"

En 2025, un stage de 2 mois a été consacré à l'organisation d'un week-end d'inventaires du bâti sur plusieurs communes du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », à la recherche de nouvelles maternités de chauves-souris.

En parallèle, une enquête participative a été mise en place auprès des habitants des communes ciblées, en lien avec les municipalités, afin de les encourager à signaler la présence de chauves-souris chez eux.

Cette étude, menée en lien avec Azimut230, association régionale de protection des chauves-souris, a permis de découvrir quatre nouvelles nurseries, et de sensibiliser de nombreux usagers du territoire à l'importance de la préservation des chauves-souris.

Elle s'inscrit ainsi pleinement dans les objectifs du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères (PRAC), piloté par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) et animée par Azimut230.



- [Bilan de l'étude chauve-souris Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents 2025](#)
- [Recherche participative de nurseries de chiroptères dans les communes en site Natura 2000 - Améliorer les connaissances sur les espèces patrimoniales](#)





Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Diminuer la mortalité des Chiroptères due aux infrastructures de transport. Prendre en compte les Chiroptères lors de la construction, l'exploitation ou la requalification des infrastructures de transport et lors de la construction, la rénovation ou la démolition des ouvrages d'art.

© Baptiste Buisson - Unsplash

Pilote :

Partenariat EDF et FCEN

Un partenariat entre la FCEN et plusieurs entités d'EDF, dont EDF Hydro, existe depuis 2015. Dans ce cadre, un **webinaire sur le sujet « Connaître les chauves-souris pour mieux les prendre en compte dans les activités d'EDF Hydro et EDF Renouvelables » a été organisé** le 11 février 2025, dans lequel l'animatrice du PNAC est intervenue aux côtés d'EDF Hydro et Renouvelables. Cette présentation a rassemblé près de 130 personnes de profils variés (agents EDF, collectivités, Conservatoires

d'espaces naturels, DREAL...) et a permis de présenter le Plan National d'Actions Chiroptères, la biologie des chauves-souris et les menaces qui pèsent sur ces espèces actuellement. Les interventions ont également permis de sensibiliser sur la présence de Chiroptères dans les ouvrages et constructions d'EDF Hydro et Renouvelables et de présenter plusieurs méthodes existantes permettant de prendre en compte ces espèces dans les activités des deux entités.

Partenariat EDF Hydro et SFPEM

EDF et la SFPEM entretiennent un partenariat depuis plusieurs années concernant les enjeux de conservation liés aux mammifères, qui a été repris en 2023 par EDF Hydro pour approfondir les actions autour des enjeux Chiroptères dans un partenariat sur 3 ans (2024 - 2026). **Un des objectifs du projet est de réaliser une synthèse de l'ensemble des suivis Chiroptères effectués sur les sites d'EDF Hydro.**

En 2025, l'agrégation des données locales pour aboutir à une cartographie des enjeux Chiroptères des ouvrages et du foncier d'EDF Hydro s'est poursuivie. Cette démarche, en facilitant l'accès à l'information pour les équipes d'EDF et au-delà en assurant la pérennité des gîtes, **devrait également favoriser les initiatives locales d'actions et d'acquisition de connaissances.** L'année 2026, 3^e et dernière année du projet sera dédiée à la

rédaction d'un Guide « Hydro et Chiroptères ».

Le projet mené a été présenté aux Rencontres Chiroptères Grand Sud et a fait l'objet de plusieurs articles, notamment au sein de la revue de la SFPEM l'Envol des Chiros et de la lettre d'informations du PNAC.

En parallèle, un **webinaire a été organisé** par EDF Hydro en novembre 2025, pour sa filière génie civile, **sur la prise en compte des enjeux de conservation des espèces protégées, dont les chauves-souris, lors des chantiers et interventions en falaise.**

Un partenariat multi acteurs entre la FCEN, la SFPEM et EDF Hydro est envisagé pour les années à venir, afin de poursuivre la dynamique en cours et mutualiser les actions.

Recueil d'expériences sur les ouvrages d'art et les aménagements réalisés en faveur des Chiroptères

Le travail de la CCN de la SFPEM sur la **réalisation du cinquième opus des recueils d'expériences** bisannuels dédiés à la prise en compte et à la conservation des chauves-souris au sein des activités et structures anthropiques s'est poursuivi en 2025.

Celui-ci est **dédié aux aménagements réalisés au sein des ouvrages d'art** (OA) que ce soit dans le cadre d'amélioration ou de conservation de gîtes sur ces sites ou de mesures liées à des projets (mesures de réduction et compensation ou d'accompagnement). Il a pour objectif de fournir des informations riches et complètes sur ce sujet à tout acteur impliqué dans la gestion des ouvrages d'art et la conservation des Chiroptères. Ce document a vocation à être plus qu'un simple recueil d'expériences puisqu'il

comportera des volets techniques sur la description des OA, les différents habitats utilisés par les Chiroptères, les méthodes pour un diagnostic complet avant toute intervention, l'évaluation des impacts d'un projet, ainsi que, entre autres, la prise en compte de la séquence ERC et les informations relatives à la réglementation sur les espèces protégées et sur les dérogations liées. Le recueil, initialement prévu pour 2025, devrait être finalisé et publié prochainement.

De nouveaux partenaires ont également rejoint le projet et viendront l'enrichir de leurs connaissances et de leurs retours d'expérience. Nous remercions APRR, SNCF Réseau et EDF pour leur soutien et participation à ce recueil.



Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens



Diminuer les impacts des parcs éoliens sur les populations de chauves-souris par l'amélioration de la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des projets éoliens et par la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts et leur évaluation.

© Usukhbayar Gankhuyag- Unsplash

Pilote :



Le Groupe de travail (GT) éolien de la CCN de la SFPEM, pilote de l'action 7 pour le PNAC, est dédié à l'étude et à la réduction des impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris en France. Composé d'experts, de naturalistes et de scientifiques, ce groupe bénévole élabore des recommandations pour intégrer la conservation des Chiroptères dans le développement éolien. Ses actions incluent la collecte et l'analyse de données sur la mortalité des chauves-souris, l'amélioration des protocoles de suivi et des outils

de modélisation, ainsi que la sensibilisation des acteurs du secteur éolien. Il contribue également à l'élaboration de guides techniques et à la mise en place de mesures d'évitement et de réduction des impacts.

Le groupe s'est investi sur plusieurs sujets et a mené de nombreuses actions dont le détail est disponible sur le site internet de la SFPEM. Plusieurs de ces actions, présentées ci-dessous, s'inscrivent dans le cadre du PNAC.

Récupération des données de mortalité des Chiroptères de l'INPN

Le GT éolien a publié un [appel à participation](#) afin de **mettre en place un réseau national de collecte des cadavres de chauves-souris découverts au pied des éoliennes**. Cette initiative répond au constat d'une absence de coordination nationale concernant la collecte et le stockage de ces spécimens, pourtant essentiels à la consolidation des données de mortalité et l'amélioration des connaissances scientifiques.

L'objectif de ce réseau est de favoriser la valorisation du matériel biologique à des fins de recherche (analyses génétiques, isotopiques, biométriques ou études

sanitaires), tout en contribuant à une meilleure identification des espèces. Le document diffusé précise les modalités de participation au réseau et encourage les structures naturalistes, bureaux d'études, associations et gestionnaires d'espaces à rejoindre cette démarche collaborative. Cette action s'inscrit dans une volonté de renforcer les synergies entre les acteurs du territoire et d'améliorer la centralisation des données relatives aux impacts de l'éolien sur les Chiroptères, et est en lien avec le MNHN et la plateforme CACCHI (voir Action 2 Veille sanitaire).

Mise à jour de la synthèse nationale des données de mortalité

Une actualisation des chiffres de mortalité des chauves-souris par éoliennes connues en France a été réalisée. Les données présentées correspondent à des données brutes, issues d'événements de mortalité constatés par des observateurs de terrain dans des

contextes variés (suivis réglementaires ou découvertes opportunistes). Les tableaux mis à jour permettent d'identifier de manière relativement fiable les espèces concernées par les collisions avec les éoliennes, tout en centralisant les informations sur le sujet.



WWW

[Synthèse des cas de mortalité des chauves-souris par les parcs éoliens en France](#)

Mise à disposition d'une synthèse bibliographique sur les effets des éoliennes sur les chauves-souris

Une compilation actualisée de références bibliographiques consacrées aux interactions entre éoliennes et Chiroptères a été produite. Ce document rassemble des publications scientifiques nationales et internationales afin de faciliter l'accès à l'information pour les experts, les bureaux d'études, les

services instructeurs et les chercheurs. Cette ressource constitue un outil d'aide à la décision et participe à l'harmonisation des connaissances mobilisées dans le cadre des études d'impact, des suivis environnementaux et des travaux de recherche.

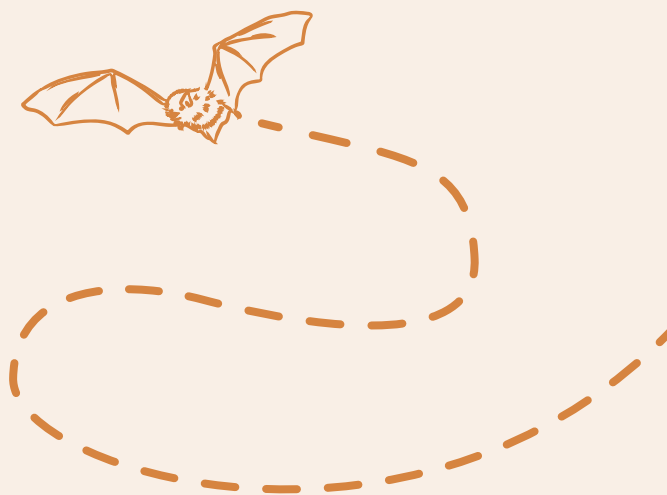


[Sélection de références bibliographiques consacrées aux interactions entre éoliennes et Chiroptères](#)

Communication sur le GT et sensibilisation

Les membres du groupe de travail éolien ont également poursuivi leurs **actions de communication et de sensibilisation auprès des acteurs du territoire** notamment en réalisant une formation auprès des commissaires enquêteurs de la région Centre.

Ils ont également participé à la rédaction d'un article consacré aux interactions entre éoliennes et chauves-souris en région Auvergne-Rhône-Alpes pour le bulletin de liaison de l'association Chauves-souris Auvergne, La Barbastelle. L'article met en lumière le défi consistant à concilier le développement de l'énergie éolienne, nécessaire à la transition climatique, avec la préservation des populations de Chiroptères. Il rappelle les principaux impacts des parcs éoliens sur ces espèces, notamment la mortalité par collision ou barotraumatisme, ainsi que les perturbations des habitats et des comportements. Il présente également une synthèse régionale des cas de mortalité issue de plusieurs sources de données, tout en soulignant les limites d'interprétation associées à ces données brutes. Enfin, la publication insiste sur la nécessité de structurer un réseau coordonné pour la collecte et la valorisation des cadavres à l'échelle nationale, afin d'améliorer les connaissances scientifiques et le suivi des impacts de l'éolien sur les chauves-souris.



Enfin, à l'occasion des Rencontres Chiroptères Grand Sud les membres du groupe de travail ont eu l'occasion de présenter leurs actions et ainsi de contribuer à sensibiliser les participants aux enjeux liés au développement éolien. Cette intervention a permis de renforcer la visibilité du GT, de partager les avancées récentes et de favoriser les échanges avec la communauté chiroptérologique



Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée



Mieux intégrer les recommandations pour les chauves-souris dans les pratiques, en améliorant les connaissances des gîtes et terrains de chasse, en formant les acteurs forestiers et en proposant des outils contractuels simples.

© Mathurin Napoly- Unsplash

Pilotes:



En 2025, les pilotes de l'action dédiée à la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière, l'Office National des Forêts (ONF) pour la forêt publique, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) pour la forêt privée, la SFPEM pour les associations, ainsi que la FCEN en tant qu'animatrice du PNAC, se sont réunis en présentiel dans les locaux de l'ONF le 3 mars et le 8

septembre 2025 pour **deux COPIL**.

Ces échanges réguliers ont permis au comité de pilotage de **poursuivre les projets et réflexions portées dans le cadre du PNAC, de faire le point sur les actions menées** depuis quelques années et sur les réalisations prévues en 2025.

Formations

Formation sur les chiroptères et la gestion forestière

La formation « **Les chiroptères et la gestion forestière** » proposée annuellement par l'Institut du développement forestier (IDF) en partenariat avec l'ONF dans le cadre du PNAC s'est tenue du 7 au 10 octobre 2025 dans la forêt de Rambouillet, réunissant **17 stagiaires**. Cette année encore la formation affichait complet très tôt dans l'année. Une liste d'attente ayant été établie en 2024, les personnes en attente de l'année passée ont été recontactées en priorité pour l'inscription. La publicité faite lors du colloque de 2023, la sortie de la brochure « Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables » et à présent le bouche à oreille, **contribuent fortement à la visibilité de la formation**. Le public de participants est aujourd'hui bien réparti entre des personnes au profil de « technicien forestier » et des profils plus « naturalistes », représentés par des gestionnaires de milieux naturels (animateurs Natura 2000, chargés de mission de CEN etc.). Une **adaptation du contenu de la formation pour la partie introductive** de la formation est maintenue **afin de répondre aux attentes des différents publics**. Un volet « bases de la gestion forestière » a été intégré pour les participants non forestiers et le volet « biologie des chiroptères » a été maintenu en parallèle pour les participants forestiers non chiroptérologues. En 2025, la partie « biologie des chiroptères » a été animée par une troisième structure, l'entreprise Alcatheo, avec Quentin Rouy. L'intervention de ce troisième intervenant semblant très pertinente et apportant une plus-value à l'aspect multipartenarial de cette formation, il a été décidé de poursuivre sa participation pour les prochaines sessions.



Session 2025 de la Formation « Les chiroptères et la gestion forestière » en forêt de Rambouillet (78). © Mariné Lauer - CNPF

Formation sur les chiroptères et les arbres-gîtes

Le **nouveau module complémentaire de formation « Chiroptères & arbres - gîtes »** monté en 2024 par les pilotes de l'action a pu voir le jour. Proposée par le CPIE Brenne-Berry, elle s'est déroulée du 9 au 11 avril et a été complète (15 personnes). Ce module, **centré sur le compartiment spécifique « arbres-gîtes », vient en complément** de la formation existante « Les chiroptères et la gestion forestière ». Cette formation cible un public plus spécialisé dans le suivi des populations de Chiroptères et/ou dans l'identification des gîtes. Il ne traite pas des autres compartiments forestiers (terrains de chasse, corridors etc.).

Module « Chiroptères » dans les cursus de formation initiales forêt/environnement

Au cours de l'année 2025, différents contacts auprès des ministères de l'agriculture et de l'éducation ont été établis afin d'échanger sur les contenus des formations forestières et les possibilités d'intégrer un volet dédié aux chiroptères (et/ou plus généralement à la biodiversité).

Des échanges devraient se poursuivre pour traduire les discussions en actions concrètes, pouvoir travailler avec les services de l'inspection sur le contenu des formations et proposer des sujets d'examen sur la thématique.

Autres actions des réseaux

Actions du réseau mammifères ONF

Le réseau Mammifères de l'ONF a poursuivi ses actions d'inventaires et d'expertises en forêt, en vue d'améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion. Le programme annuel ainsi que la liste des correspondants ONF à jour ont été transmis aux associations naturalistes et mis à disposition sur le site internet du PNAC.

Action du CNPF : déploiement de la communication et d'études en forêts privées

La sortie du guide « Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables » et la participation d'un certain nombre de personnel du CNPF au colloque national réalisé en 2023 ainsi qu'à la formation ONF/CNPF ont permis d'établir une dynamique autour de cette thématique à l'échelle nationale. La thématique « Chiroptères » est intégrée à des réunions techniques de vulgarisation aux propriétaires privés, et la mise en place d'études ou d'actions concrètes en forêts privées sont portées en régions par les délégations territoriales de l'établissement.

Analyse et exploitation des résultats de l'enquête « Arbre - gîte »

En 2025, un devis a été établi afin d'évaluer le coût de réalisation de cette synthèse qui est un projet important mais qui nécessite un financement pour couvrir le temps passé par les acteurs pour cette réalisation qui ne peut se faire sur du temps bénévole.

A ce stade, aucun levier financier n'a été identifié permettant d'assurer cette action. L'enquête se poursuit toutefois et un poster devrait être présenté aux Rencontres Nationales Chauves-souris à Bourges en mars 2026.

Cette action restant pour le comité une action prioritaire, les membres s'accordent sur l'importance de la retenir dans les objectifs d'un éventuel prochain PNAC.

Lien avec le Plan National d'Actions Vieux Bois et Forêts Subnaturelles : suivi de la rédaction et du montage

Le comité de pilotage de cette action forêt poursuit son investissement au sein des différents comités de rédaction et de montage du PNA Vieux Bois et Forêts subnaturelles, notamment pour faire le lien avec les objectifs du PNA Chiroptères et s'assurer d'une cohérence et articulation entre les actions des différents plans.

Lien avec le groupe de travail Forêt de la CCN de la SFPEM

En 2025, le GT Forêt du PNAC est resté en lien avec le GT forêt de la CCN grâce à la participation d'un membre de ce GT au COPIL de l'action 8 du PNAC. Plusieurs actions concernant la forêt et les chiroptères ont été menées par le GT de la CCN (revue bibliographique, synthèse réglementaire)...



Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles



Concilier pratiques agricoles et préservation des Chiroptères, favoriser le maintien des populations de Chiroptères dans les exploitations agricoles, intégrer des mesures dans le plan de développement de l'agroforesterie (axe 1.3 notamment), par la diffusion d'un recueil d'expériences « des pratiques agricoles favorables aux chauves-souris ».

© Annie Spratt - Unsplash

Pilotes :





Groupe de travail national « Agriculture »

Le GT Agriculture du PNAC a pour ambition de faciliter les échanges entre les acteurs concernés par cette vaste thématique. Il s'agit notamment de partager les informations sur les projets en cours ou à venir ainsi que les retours d'expériences sur les projets passés. La première mission du GT est de définir collectivement les actions à mener et leur niveau de priorité. Celui-ci se compose **d'un comité restreint chargé de l'animation** (FCEN, OFB, MNHN) et **d'un comité élargi convié aux COPIL, dont les membres peuvent être consultés en fonction de leur intérêt et de leur expertise sur le sujet traité**. Ce comité élargi, constitué en 2024, s'est

rassemblé à deux reprises en 2025 pour un comité de pilotage. Plusieurs personnes ont souhaité être ajoutées au groupe de travail, qui compte désormais 60 membres (en dehors des pilotes). Outre les échanges sur les points d'actualité et les actions, ces réunions ont permis d'organiser le colloque « Chauves-souris et Agricultures » (cf. paragraphe suivant).

Le comité de pilotage restreint, composé des pilotes uniquement, s'est retrouvé plusieurs fois dans l'année afin de traiter de thématiques spécifiques et de préparer les COPIL.

Colloque national « Chauves-souris et agricultures »

La FCEN, l'OFB et le MNHN ont organisé un colloque national qui s'est tenu à Paris le 6 février 2025 sur la thématique « Chauves-souris et Agricultures : concilier pratiques agricoles et conservation des Chiroptères ». Le Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France, Azimut230 et la SFPEM étaient partenaires de l'événement qui a rassemblé environ 150 participants. Chercheurs, décideurs, gestionnaires et agriculteurs, ont pu échanger à cette occasion sur les freins et leviers pour une meilleure prise en compte des chauves-souris.

En tout, 11 présentations ont permis d'aborder des sujets variés, reflet de l'ampleur de la thématique de ce colloque. La journée s'est conclue par une table ronde visant à identifier des pistes d'améliorations pour la mise en place de partenariats multi-acteurs.

Un compte-rendu des échanges est disponible sur le site du PNAC. Le replay de l'événement peut être visualisé sur demande.



[En savoir plus](#)

Synthèse bibliographique

Le projet de **synthèse bibliographique** (revue systématique) « Chauves-souris et agriculture » porté par Abdelhak ROUABAH, post-doctorant à l'UMR CESCO depuis le 1 septembre 2023 s'est terminé en 2025. Ce projet a été co-encadré par l'OFB et le MNHN, et cofinancé par l'OFB et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Pour rappel, les objectifs principaux de cette synthèse sont les suivants :

- 1 Analyser les principales pratiques agricoles et leurs impacts sur les chauves-souris (type/intensité des effets).
- 2 Examiner les descripteurs des effets des pratiques/systèmes agricoles (par exemple, systèmes de culture biologique, pourcentage d'éléments semi-naturels dans le paysage, etc.).
- 3 Examiner les descripteurs de la réponse des chauves-souris (par exemple, activité, richesse spécifique, abondance, diversité fonctionnelle, etc.).
- 4 Identifier les mesures de gestion proposées pour atténuer l'impact des systèmes agricoles et favoriser les chauves-souris dans les agrosystèmes.

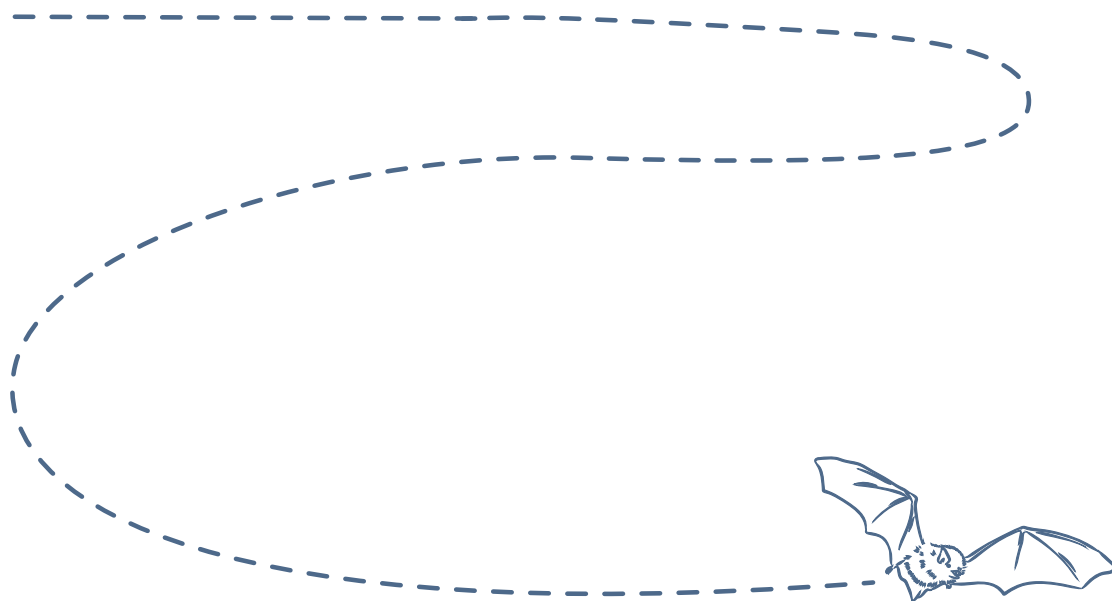
La question de recherche posée par cette revue systématique est : quels sont les effets connus des pratiques agricoles, à différentes échelles spatiales, sur les chauves-souris insectivores en milieu tempérés ?

La réalisation de la revue suit un protocole de recherche en plusieurs étapes : 1) formulation de la question de recherche ; 2) élaboration de l'équation de recherche, 3) tri des articles ; 4) extraction des données ; 5) analyse critique des recherches ; 6) publication de la revue et communication sur les résultats obtenus. Ce protocole est standardisé et accrédité par la Collaboration for Environmental Evidence CEE. Le but de ce protocole est d'aboutir à une transparence, répliquabilité et objectivité des choix méthodologiques effectués lors de la réalisation de la revue.

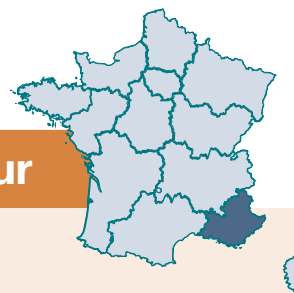
Les résultats de ce travail ont été valorisés via une présentation lors du colloque national « Chauves-souris et agricultures » (cf. paragraphe précédent) et via la rédaction d'un article scientifique, présentant :

- les résultats obtenus ;
- analysant les tendances mises en évidence ;
- discutant les biais identifiés dans la littérature et les lacunes en matière de recherche ;
- mettant en avant les implications pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole.

L'article a été finalisé en 2025 et soumis pour publication dans la revue Agriculture Ecosystems & Environment (AEE).



Zoom en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Chauves-souris et agriculture en région PACA : l'alliance continue

Le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a mené en 2025 plusieurs projets en région PACA pour intégrer les chauves-souris dans les pratiques agricoles.

Dans le cadre du projet « Intégration des Chiroptères dans les pratiques agricoles », soutenu par le Fonds Vert, des diagnostics agroécologiques ont été réalisés auprès d'agriculteurs pour évaluer la favorabilité de leurs fermes aux chauves-souris et formuler des recommandations. Les résultats du suivi des nichoirs installés sont encourageants : des chauves-souris se sont établies sur toutes les fermes participantes, prêtes à jouer leur rôle d'auxiliaires agricoles.

En Vaucluse, le Syndicat des Vignerons des Côtes-du-Rhône porte depuis 2025 un programme sur trois ans visant à aider les viticulteurs à accueillir les Chiroptères pour mieux gérer les ravageurs de la vigne. Un diagnostic territorial des connectivités écologiques a révélé que les zones les plus touchées par les insectes nuisibles sont aussi les plus dégradées écologiquement.

Sur le volet sensibilisation, la Région Sud-PACA soutient le GCP dans la création de liens entre partenaires. Une formation aux outils de diagnostic et une journée



Suivi de nichoirs en lisière de vignes dans le Vaucluse © Julie Tardif

technique réunissant une trentaine d'acteurs ont notamment été organisées, favorisant l'émergence de projets collaboratifs.

Enfin, 2025 a marqué l'arrivée en PACA du réseau national Paysans de Nature, né en 2021 en Vendée. Ce réseau associe citoyens, agriculteurs et naturalistes autour d'un double objectif : favoriser la biodiversité sur les fermes et soutenir l'installation de paysans engagés dans cette démarche. En 2026, des rencontres sont déjà prévues à Cadenet et Barcillonnette.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision plus large de l'agroécologie, illustrant le rôle clé que peuvent jouer les chauves-souris comme alliées naturelles de l'agriculture.



Journée « Chauves-souris et agriculture » au GRAB. © Emmanuel Cosson



- [En savoir plus](#)



Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser

Animer le PNAC, mettre en cohérence les actions, soutenir et promouvoir les échanges dans le réseau, valoriser et capitaliser les expériences, former les acteurs et sensibiliser le public.

© Ludovic Jouve

Pilote :

Animation de réseaux

Animation du réseau national des animateurs et animatrices de Plans Régionaux d'Actions

L'appui aux animateurs et animatrices de plans régionaux s'est poursuivi, notamment avec une participation aux comités techniques et comités de pilotage de plusieurs Plans Régionaux d'Actions, la réponse à des sollicitations, la diffusion de documents et d'appels à retours d'expérience etc.

Le rendez-vous mensuel : Café chiro

Depuis le début de l'année 2022, animateurs de PRAC et référents PRAC en DREAL sont conviés tous les deuxièmes mardis du mois à participer en visioconférence à un point d'information et d'échanges autour des sujets relatifs au PNAC.

En 2025, les pilotes nationaux ont également été conviés à chaque réunion. Cette année, **11 cafés chiros** se sont tenus, avec à chaque fois la possibilité pour les absents de visionner les enregistrements en différé et de consulter un court résumé des réunions dans un document partagé.

Animation du réseau national de correspondants CEN

L'animation du réseau des référents chiroptères des CEN s'est poursuivie tout au long de l'année 2025. Le réseau a notamment été sollicité pour faire remonter les données chiroptères 2024, afin de les intégrer au [tableau de bord du réseau](#). Ce sont au total **480 sites à chiroptères** (460 en 2023) et **780 gîtes à chiroptères** (730 en 2023) qui ont été recensés en 2024 et inscrits dans le tableau de bord 2026.

Gouvernance

Comité de pilotage

Le comité de pilotage du PNAC s'est réuni en visioconférence le 28 janvier 2025, rassemblant 43 participants.



Méthodologie d'évaluation du 3^e PNAC

2025 est l'année d'échéance du 3^e Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères. Le plan doit donc faire l'objet d'une évaluation. Durant six mois, d'avril à septembre 2025, **un stage s'est déroulé** à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, co-encadré par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, **afin d'élaborer une méthodologie d'évaluation** adaptée aux spécificités du plan (en l'absence d'une

méthodologie d'évaluation nationale pour tous les PNA).

L'objectif de ce stage était double :

- **Proposer une approche pour évaluer les tendances nationales de populations de chauves-souris** : faute de données standardisées suffisantes à l'échelle nationale, une première estimation des tendances a été réalisée grâce à la sollicitation d'avis d'experts (via la méthode IDEA), mobilisant un large panel d'acteurs ;
- **Et analyser la mise en œuvre des actions du PNAC depuis 10 ans** : des tableaux d'indicateurs ont été créés ainsi qu'une grille d'évaluation permettant d'analyser et évaluer la mise en œuvre du plan aux différentes échelles et sur toute sa durée.

Les outils ainsi créés ont été diffusés aux pilotes nationaux, animateurs et animatrices des PRAC et référents et référentes en DREAL en juin et **la remontée des données s'est déroulée jusqu'en décembre**. La mise en place de cette méthodologie structurée et la mobilisation des acteurs a permis de recueillir des informations régionales et nationales de manière homogène, en facilitant leur lecture et leur comparaison. Les **prochaines étapes** de l'évaluation sont l'analyse des données, la rédaction de premières fiches bilan et la concertation avec les acteurs.

Formation

Formation des formateurs en acoustique

La 12^e édition du stage inter-régional Grand-Ouest sur l'écologie acoustique des chiroptères d'Europe s'est tenue du 23 au 25 mai 2025 aux Battements d'Ailes (Cornil, 19) dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères (PRAC) en Nouvelle-Aquitaine, porté par FNE Nouvelle-Aquitaine et financé par la Région et la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Depuis 2012, cette formation est portée par les Groupes chiroptères des ex-régions Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Cette année, la session s'est déroulée dans le Limousin.

Durant ce week-end, **31 élèves divisés en deux niveaux**, bénévoles des associations et/ou professionnels de l'environnement, étaient encadrés par quatre formateurs de 3 structures : Charente Nature, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) et ENCIS Environnement. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur les méthodes d'écoute et d'identification des chiroptères et se former à l'utilisation des détecteurs à ultrasons. La découverte de l'acoustique a pu se faire le long de la Corrèze durant deux soirées afin que les stagiaires apprennent les différents critères d'identification des chiroptères à l'aide de l'hétérodyne. L'ensemble des données récoltées au cours de la formation contribue également à l'amélioration des connaissances sur le territoire.



Partenariat IdealCo

La convention entre IdealCo et le réseau des CEN s'est poursuivie en 2025 permettant la réalisation de deux webconférences spécifiques aux Chiroptères, la mise à disposition des liens de visionnages gratuits et une plateforme d'échange pour les membres du groupe privé IdealCo « Webconférences Chiroptères ». Suite à des changements de personnel dans l'équipe d'IdealCo, seule une webconférence a pu se tenir en 2025. La seconde s'est déroulée en début d'année 2026. Le détail des webconférences a été explicité précédemment dans les actions thématiques correspondantes.



Sensibilisation

SOS Chauves-souris

Le réseau « SOS chauves-souris » apporte des réponses au grand public au sujet de la cohabitation avec les chauves-souris et sur les mesures à prendre suite à la découverte d'individus en détresse. Cette activité essentiellement bénévole repose sur l'implication de personnes ou structures en région, et la SFPEM en assure la coordination nationale.

307 SOS chauves-souris (appels/emails) ont été reçus et traités par la SFPEM en 2025, contre 284 sollicitations en 2024, 638 en 2023, 887 en 2022 et 520 en 2021. Cette fluctuation pourrait être expliquée par une meilleure communication sur les différents outils de la SFPEM (site internet, répondeur téléphonique, etc.) afin de mieux

rediriger les personnes vers le contact local approprié (centre de soins, correspondant local, etc.).

Un poster sur les SOS chauves-souris traités en 2025 par la SFPEM est en cours de réalisation. Un bilan national des actions du réseau SOS chauves-souris est également en préparation avec pour objectif d'inclure les sollicitations traitées par le réseau SOS chauves-souris mais aussi par les centres de soins de la faune sauvage.



**307 appels traités
par la SFPEM**

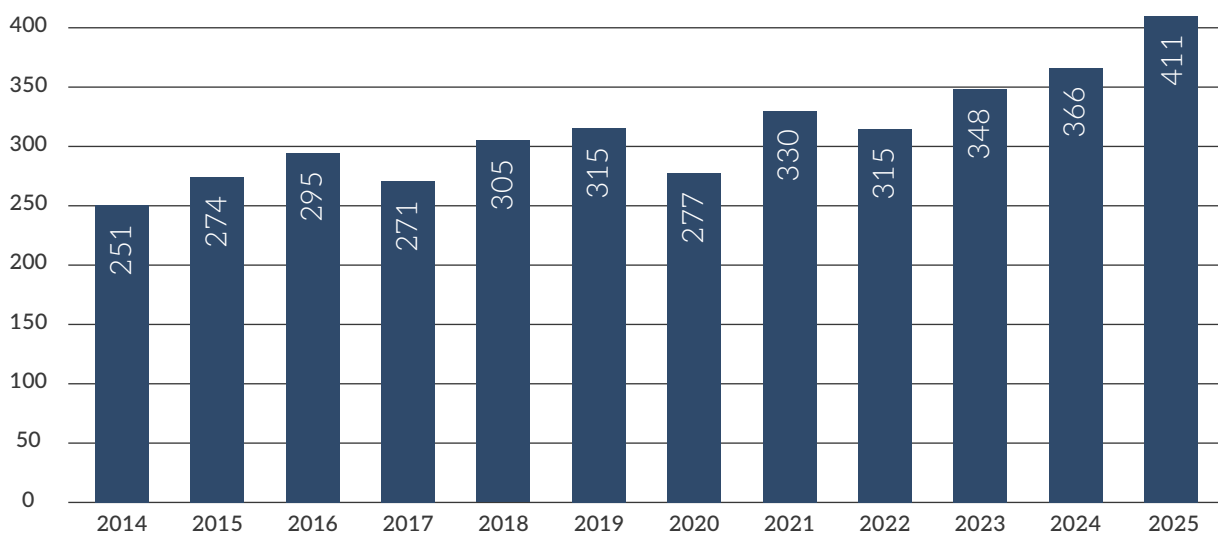
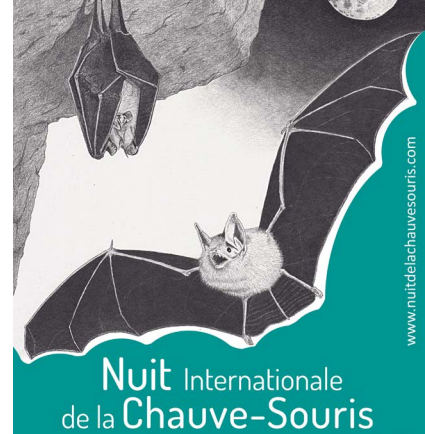
Nuit internationale de la Chauve-souris

La 29ème édition de la Nuit Internationale de la Chauves-souris a présenté **411 animations** (contre 366 en 2024) dans toute la France (Métropole et Outre-mer) du 21 juin au 22 septembre, et jusqu'à la mi-octobre pour les DOM-COM, avec comme week-end principal d'animations le samedi 30 et le dimanche 31 août 2025.

Pour cette nouvelle édition, la SFPEM a innové en proposant une **nouvelle interface pour enregistrer et suivre les animations en passant par la plateforme Open Agenda**. Toutes les informations de chaque

édition sont maintenant disponibles et centralisées directement depuis le site internet de l'association.

Avec plus de 400 animations cette année, **le nombre de participants à cet événement est également à la hausse** et reflète l'intérêt croissant du grand public pour la préservation des chauves-souris. Le bilan des animations et participants est en cours d'élaboration.



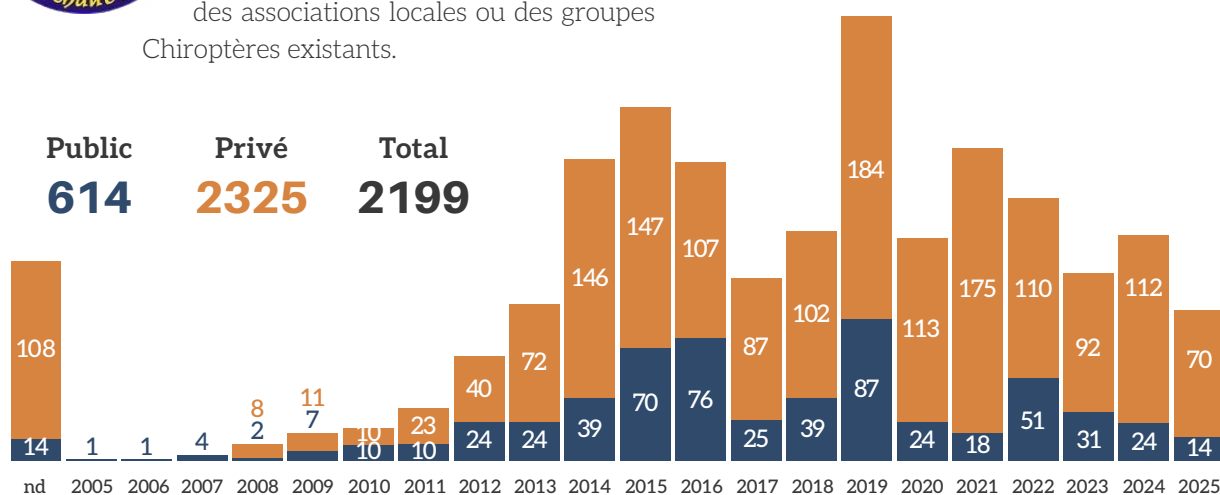
Évolution du nombre d'animations Nuit Internationale de la Chauves-souris entre 2014 et 2025

Opération Refuges pour les chauves-souris



L'opération « Refuge pour les chauves-souris » est une campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins, menée à l'échelle nationale par la SFPEM avec l'appui en région des associations locales ou des groupes Chiroptères existants.

Le nombre de refuges conventionnés s'élève à **2 325** refuges fin 2025, pour environ 2 241 fin 2024, soit **84 nouveaux refuges**. 1 711 concernent des propriétaires privés et 614 sont des entreprises ou collectivités qui se sont engagées pour la sauvegarde des chauves-souris sur leur propriété.



Évolution du nombre de refuges pour les chauves-souris entre 2003 et 2025

Le [15ème numéro de L'Arche des Chiros](#), lettre d'information de l'opération, a été transmis au réseau et aux propriétaires de refuges en octobre 2025.



Par ailleurs, suite aux échanges qui ont eu lieu lors des Rencontres Médiation Faune Sauvage en février 2025, un **temps d'échange commun aux différentes opérations de refuges pour la biodiversité**, a été organisé en septembre 2025 en visioconférence. Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), la SFEPM et la LPO

France ont participé à la réunion qui a permis de présenter les opérations « Refuges LPO », « Havres de Paix pour la Loutre d'Europe » et « Refuges pour les chauves-souris ».

Les échanges ont permis de partager des idées et réflexions pour poursuivre l'évolution des Havres et Refuges, et notamment pour :

- renforcer la valorisation des sites conventionnés et des actions de conservation liées,
- encourager les échanges avec / entre les propriétaires et les animateurs,
- et de manière générale, améliorer le suivi post-signature.

Documentation et communication

La bibliothèque du muséum de Bourges poursuit son action dans le cadre du PNAC, qui consiste à rassembler la bibliographie française sur les chauves-souris de la manière la plus exhaustive possible. Il s'agit d'une part de recenser le maximum de références et d'autre part d'obtenir les documents correspondants en vue de leur stockage.

La « Bibliographie française sur les Chauves-souris »

est ainsi proposée en téléchargement sur le site web du muséum de Bourges. Elle comporte **plus de 5 000 références** qui ont déjà été signalées, concernant des écrits datés de 1555 à 2024, et une nouvelle version devrait être mise en ligne en 2026. Certains documents (signalés en vert dans la liste) intègrent dans leur version « papier » le fonds chauves-souris de la bibliothèque du muséum. Fin 2025, celui-ci comporte 3151 documents.



- [En savoir plus sur les conditions de consultation du Fonds Chauves-souris du muséum de Bourges](#)

Veille documentaire

En 2025, « Scoop it » a continué d'être alimenté quotidiennement par la mise en place d'une veille documentaire via Talkwalker et Google alert (mots clés : « chiroptère », « chauve-souris », « bat » et « flying fox »). Fin 2025, la **page thématique comptait 1 553 vues**.

La page n'est à ce jour accessible que pour les personnes possédant un compte Scoop it (depuis des changements interne à l'outil). L'équipe du PNAC continue tout de même à l'alimenter et met en valeur 3 actualités marquantes dans chaque Chiroptères infos.

Lettre électronique

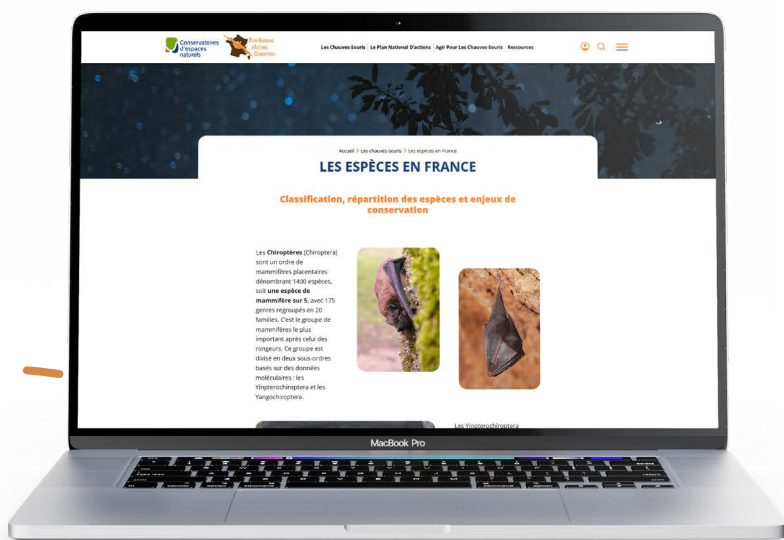
En 2025, **trois lettres** électroniques « Chiroptères infos » ont été réalisées et diffusées (en mai, septembre et décembre), permettant d'informer largement sur les actions du PNAC, les déclinaisons régionales, les publications et les actualités du réseau Chiroptères. La lettre éditée depuis 2015, a été envoyée à 956 personnes (-2% en 2025). En 2025, le travail de recherche d'illustrations pour les "unes" des Chiroptères Infos a continué avec la proposition de dessins originaux pour les lettres d'information.



Site internet - Refonte

Une **refonte complète du site internet** a débuté en fin d'année 2024 et a été terminée en 2025. En effet, la technologie de l'ancien site n'est plus maintenue depuis janvier 2025. Cette démarche a été **essentielle pour assurer la pertinence, l'efficacité et la pérennité de la plateforme**. Le nouveau site a été mis en ligne en mars 2025 et sa mise à jour permettra de mieux répondre aux objectifs de communication du PNAC et de partage des ressources propres à chaque action. La refonte a été l'occasion d'intégrer de nouvelles fonctionnalités adaptées aux besoins des utilisateurs, comme une carte interactive localisant les animateurs des déclinaisons régionales, et de revoir et d'actualiser les contenus afin de garantir leur pertinence.

En 2025, le site internet du PNA Chiroptères a continué d'être alimenté de manière hebdomadaire par la FCEN avec des actualités, des publications et de la bibliographie.



Usage du site en 2025

Le changement de site internet ayant eu lieu en mars 2025, l'analyse des statistiques se fera en deux temps.

Du 1er janvier au 5 mars 2025, la fréquentation globale du site a été de 7.1k visites représentant 5.6k visiteurs différents. 65% des utilisateurs arrivent depuis un moteur de recherche, attestant d'un bon référencement.

La **page la plus consultée est la page d'accueil** (22% des consultations), suivie de la page « Les espèces en France » (8% des consultations). Viennent ensuite « Accueillir les chauves-souris chez-soi » (4% des consultations), et « Le colloque national Chauves-souris et agriculture » (3% des consultations). La chauve-souris qui suscite le plus de curiosité est le Grand Murin, avec 2% des visites sur sa fiche de présentation.

Du 6 mars au 31 décembre 2025, la fréquentation globale du site a été de 78k visites. Le nombre de visiteurs différents n'est plus une donnée accessible sur le nouveau site. 71% des utilisateurs arrivent depuis un moteur de recherche, le référencement est donc meilleur depuis le changement de site.

Pour cette période, la **page la plus consultée est la page « Les espèces en France »** (53% des consultations), suivie de la page « Accueillir les chauves-souris chez-soi » (8% des consultations). Viennent ensuite « Agir pour les chauves-souris » (8% des consultations), et enfin la page d'accueil (6% des consultations). La chauve-souris qui suscite le plus de curiosité est la Pipistrelle Commune, avec 3% des visites sur sa fiche de présentation.

Réseaux sociaux

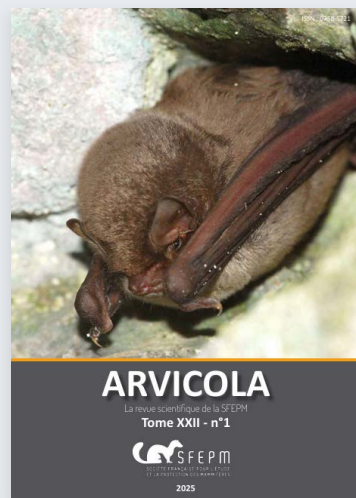
Le PNAC a alimenté les pages Facebook et LinkedIn de la FCEN avec des publications consacrées aux chiroptères. En 2025, 17 publications ont été réalisées.



Revue Chiroptères de la SFPEM

L'Envol des Chiros, bulletin d'information de la CCN de la SFPEM comprenant des actualités nationales, régionales, un agenda des événements et des études, une liste de publications scientifiques récentes, des dossiers thématiques ainsi que des actualités du PNAC, a publié son 38ème numéro en mai 2025 et le 39ème en novembre 2025.

2025 a également vu le retour de la revue scientifique Arvicola de la SFPEM, avec un numéro spécial entièrement dédié au Minioptère de Schreibers.



Événements nationaux

Séminaire de mutualisation des Plans Nationaux d'Actions

L'équipe du PNAC a participé au 1^{er} séminaire de mutualisation des Plans Nationaux d'Actions, organisé par la Société Herpétologique de France (SHF). Cet événement a été le premier, depuis 2011 (séminaire technique des PNA en faveur des espèces menacées, Bordeaux, 29-30 novembre) à rassembler le réseau national des acteurs des PNA. Il s'est déroulé du jeudi 19 au vendredi 20 novembre 2025 à Tours (37). Ce séminaire a été le lieu de nombreux échanges entre différents acteurs des Plans Nationaux d'Actions opérant en France métropolitaine.

Une vingtaine de conférences, tables rondes et ateliers ont permis aux participants d'échanger sur des sujets très diversifiés. Plusieurs stands étaient également proposés sur le lieu de l'événement, dont celui du PNA Chiroptères, et un temps de forum dédié à leur découverte était proposé



©Noémie Montel

le mercredi en fin de journée. Les stands ont permis de valoriser les différents outils pédagogiques, de sensibilisation et de communication, utilisés et/ou réalisés dans le cadre des PNA.

L'animatrice du PNA Chiroptères est intervenue dans le cadre de l'atelier intitulé « **Outils d'évaluation des PNA : comment suivre l'avancement des actions ?** » aux côtés de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la SFPEM. Elle a présenté le travail d'élaboration d'une méthodologie d'évaluation pour le 3^e PNAC, mené en 2025 dans le cadre du stage à la DREAL Bourgogne Franche-Comté co-encadré par la FCEN. Cette méthodologie est actuellement utilisée pour le bilan du 3^e PNAC. Suite aux nombreuses discussions lors de l'atelier et au travail d'application du Cahier Technique 88 aux PNA présenté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, **un groupe de travail national sur la thématique est envisagé** afin de travailler à une méthodologie commune d'élaboration et d'évaluation des PNA.

Rencontres des animateurs PRAC 2025

Les rencontres des animateurs des Plans Régionaux d'Actions Chiroptères (PRAC) 2025 se sont tenues du 2 au 4 avril 2025 à la Vallée de la Millière (78).

Cet événement est organisé par le FCEN en tant que structure animatrice du plan et a lieu tous les deux ans. Ces rencontres ont pour vocation :

- ▶ de faire un retour sur les avancées et difficultés rencontrées par les animateurs et animatrices pour chacune des 10 actions ;
- ▶ de promouvoir les échanges d'expériences entre régions ;
- ▶ et de dynamiser les réseaux interrégionaux pour la protection des chauves-souris.



Pour cette édition 2025, les référents des PRAC en DREAL étaient également conviés, ainsi que les pilotes nationaux d'actions qui le souhaitaient. Au total, **20 personnes se sont retrouvées** durant ces trois jours afin de travailler et d'échanger sur de nombreuses thématiques (bilan du 3^e PNAC, outils de communication, projets en faveur des Noctules...). L'événement a également été l'occasion de partager des moments conviviaux et de renforcer les liens entre tous et toutes.

Rencontres des coordinateurs et coordinatrices de la CCN de la SFPEM

La réunion à mi-année de la CCN de la SFPEM a eu lieu le 5 avril 2025. La FCEN y a participé en tant qu'animatrice du PNAC, et est intervenue afin de présenter le travail sur la convention FFS-FCEN-SFPEM.

Les rencontres annuelles de la CCN ont eu lieu les 6 et 7 décembre 2025 à Bourges, réunissant l'équipe de la SFPEM, les secrétaires de la CCN, les coordinateurs régionaux, les référents thématiques, et les animateurs des GT nationaux de la coordination, **pour un total de 48 participants.**



Les référents du PNAC, FCEN pour l'animation et DREAL Bourgogne-Franche-Comté pour le pilotage, ont participé à l'événement sur 2 jours. Ils sont intervenus pour présenter le travail de méthodologie du bilan du 3^e PNAC réalisé en 2025, et la FCEN est intervenue une seconde fois au côté du GT Rénovation de la CCN afin de présenter le projet Diagnostics Faune et Bâti en cours.

Ces rencontres ont permis de présenter les avancées des projets en cours et les réflexions à mener pour la suite.

Congrès des Conservatoires d'espaces naturels 2025

Chaque année, l'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels se retrouve pour échanger autour des enjeux du réseau. Les équipes du CEN Pays de la Loire et de la FCEN ont ainsi organisé l'édition 2025, qui s'est déroulée du 26 au 29 novembre à Angers. **Le PNAC a animé un atelier intitulé « Quelle adaptation des outils fonciers à la thématique chauves-souris ? Quelques exemples en France » qui a rassemblé environ 25 participants.** Un premier temps était consacré à des présentations avec 4 intervenants représentant 5 structures (les CEN Auvergne, Bourgogne, Nouvelle-Aquitaine, la LPO Vendée et Paysans de nature) qui ont pris la parole sur le sujet, et un second à des échanges thématiques en sous-groupes. L'animatrice du PNAC a également participé à la sortie intitulée « Cavités et sites de reproduction à Chiroptères », organisé par le CEN Lorraine en partenariat avec la LPO Anjou, et est intervenue afin de rappeler le contexte et les objectifs du PNAC.



©Noémie Montel



Journée d'échanges techniques de l'OFB sur les milieux et espèces mal-aimés

Le PNAC est intervenu lors d'une journée d'échanges organisée par l'Office français de la biodiversité (OFB) en visioconférence le 7 novembre de 9h30 à 12h. L'objectif de cette journée était de mettre en lumière des solutions opérationnelles pour déconstruire les représentations négatives et favoriser la cohabitation avec les humains.

Une présentation du rôle du PNA Chiroptères a été réalisée avec pour titre « **Sensibiliser et outiller pour la protection des chauves-souris à travers le Plan national d'actions Chiroptères** ». Cette intervention a été

conduite par l'animatrice du plan à la FCEN et la chargée de mission chiroptères de la SFPEM. Elle a permis d'aborder les représentations des chauves-souris dans l'imaginaire collectif, le rôle et l'ambition du PNAC sur le volet de sensibilisation ainsi qu'un exemple concret d'action : l'opération « Refuges pour les chauves-souris ».

400 personnes d'horizons très divers étaient inscrites au webinar : collectivités, associations, gestionnaires d'espaces naturels, particuliers, personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche etc.

Événements nationaux

Rencontres chiroptères Grand Ouest 2025

L'édition 2025 des rencontres chiroptères Grand Ouest s'est déroulée du 21 au 23 mars 2025, à Laval en Mayenne (53). Organisées par le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire avec le soutien technique de la Coordination LPO Pays de la Loire et Mayenne Nature Environnement et avec le soutien financier de la DREAL et du Conseil régional Pays de la Loire, ces rencontres concernaient principalement la Normandie, la Bretagne, la Picardie, les Hauts-de-France et les Pays de la Loire.

131 passionnés étaient présents pour échanger tout au long des trois jours. 13 présentations sur des thématiques variées (nouvelle méthodologie de hiérarchi-

sation des gîtes, pré-diagnostic du bâti, trame noire...) et deux ateliers se sont tenus lors de l'événement. La projection d'un film a également eu lieu le samedi soir.

L'animatrice du PNAC a participé à ces rencontres, qui s'inscrivent dans l'action 10 du PNAC visant à « soutenir le réseau, promouvoir les échanges et sensibiliser ». Elle a ainsi pu faire connaissance et échanger avec de nombreux acteurs régionaux, et créer des liens entre sujets locaux et nationaux. Cet événement a également été l'occasion de rappeler ou porter à connaissance certains projets et outils portés par le PNAC (liste des outils pédagogiques, guide diagnostic bâti et biodiversité en cours de réalisation...).

Rencontres Chiroptères Grand Sud 2025

Les 13^e Rencontres Chiroptères Grand Sud ont eu lieu à Saint-Rémy-de-Provence du 2 au 4 mai 2025, organisées par le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) qui célébrait également ses 30 ans. Cet événement a principalement concerné la région PACA, l'Occitanie, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse.

L'animatrice du PNAC a participé à ces rencontres le samedi et a ainsi pu rencontrer les acteurs régionaux, échanger et se tenir informée des dernières actualités sur les chauves-souris dans la région sud.



21^{ème} Rencontres BFC Nature : « la nature la nuit »

La FCEN a participé aux 21^{es} rencontres de l'association BFC Nature qui se sont tenues à Besançon les 19 et 20 septembre 2025. Le thème des rencontres 2025 était « La nature la nuit ». L'équipe du bilan du PNAC (DREAL BFC et animatrice du PNAC) est intervenue vendredi après-midi afin de présenter le 3^e PNAC, les actions menées depuis 10 ans et les premiers résultats du bilan en cours de réalisation. La FCEN a également tenu un stand aux

côtés de la CPEPESC Franche-Comté pendant toute la durée des rencontres, mettant à disposition de la documentation et des outils de sensibilisation (gîtes, batbox...).

Les deux associations en charge de la déclinaison régionale du PNAC, la SHNA et la CPEPESC FC, étaient présentes et sont intervenues le vendredi après-midi lors d'une présentation commune sur les actions qu'elles mènent depuis plus de 50 ans pour la connaissance et la conservation des chauves-souris en Bourgogne-Franche-Comté.

Ces rencontres ont été l'occasion de rencontrer des chercheurs, naturalistes et étudiants, et de communiquer sur la thématique des chauves-souris, les enjeux actuels de leur protection et le rôle du PNA. Les 19 conférences organisées ont permis d'aborder de nombreuses thématiques telles que la pollution lumineuse, la trame noire, l'outil de Réserve internationale de ciel étoilé (RICE), les chauves-souris ou encore l'astronomie.



Moyens humains

Composition de l'équipe FCEN en 2025



Noémie Montel

Animatrice du Plan



Naomi Le Boursicot

Communication



Joachim Bulle

Communication
(jusqu'au 06/25)



Carmen Deperrois

Service civique
(Depuis 09/25)

Nom Fonction	Rôle	Temps de travail consacré au PNAC
Noémie Montel Chargées de missions	Animation du PNAC	100 %
Naomi Le Boursicot Assistante de programme et communication	Assistance administrative et communication	25 %
Joachim Bulle Chargé de mission	Refonte du site web du PNAC	100 %
Carmen Deperrois Service civique	Appui communication	100%
Valérie Wiorek puis Grégory Bernard Directeur/rice de l'établissement de Besançon	Encadrement/Appui technique	10 %
Bruno Mounier Directeur de la FCEN	Encadrement	1 %
Elodie Rouilly Responsable administratif et financier	Suivi du budget du plan et compte rendus financiers	1 %

Glossaire

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

APOCOPE : Amélioration de la Protection des Oiseaux et des Chauves-souris et Optimisation de la Production d'Énergie éolienne

CACCHI : Coordination et Animation de la Capture des Chiroptères

CAMPanule : CAtalogue de Méthodes et Protocoles d'acquisition de données naturalistes

CCN : Coordination Chiroptères Nationale (groupe thématique chauves-souris de la SFPEM)

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CESCO : Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

CNPN : Conseil National de Protection de la Nature

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EUROBATS : Organisme européen pour la conservation des populations de chauves-souris en Europe

ERC : Éviter - Réduire - Compenser

FCEN : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

FFS : Fédération Française de Spéléologie

FNE : France Nature Environnement

GCLR : Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon

GMB : Groupe Mammalogique Breton

ICTV : Comité international de taxonomie des virus

IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

IDF : Institut du Développement Forestier

IFREEMIS : Institut de Formation de Recherche et d'Expertise En Milieux Souterrains

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

MTE : Ministère de la Transition Écologique

OA : Ouvrage d'Art

OFAB : Observatoire de la Faune de Bourgogne

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONF : Office National des Forêts

ONM : Observatoire National des Mammifères

PatriNat : Patrimoine Naturel

PNAC : Plan National d'Actions Chiroptères

PNR : Parc Naturel Régional

PRAC : Plan Régional d'Actions Chiroptères

SFPEM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

SHF : Société herpétologique de France

Sinapce : Sites INnovants pour des Activités en aires Protégées Compatibles avec les enjeux Écologiques

SINP : Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel

SMAC : Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UMR : Unités mixtes de recherche

WND : White-Nose Disease

WNS : White-Nose Syndrome

Structures animatrices en région



Pilotes et partenaires



Ils font le Plan National d'Actions Chiroptères

Salariés, bénévoles, scientifiques, universitaires

Passionnés de tous âges, de métropole et d'Outre-mer

Animateurs et animatrices des plans régionaux d'actions Chiroptères

Pilotes

Partenaires

DREAL

Réseau des Conservatoires d'espaces naturels et sa Fédération

Experts

Groupes Chiroptères régionaux

Muséums

Associations de protection de l'environnement

Centres de soins

Financeurs



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

